

N° 2185

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

ONZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 22 février 2000

RAPPORT D'INFORMATION

DÉPOSÉ

en application de l'article 145 du Règlement

PAR LA COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES
ARMÉES (1)

à la suite d'une étude d'opinion demandée à la SOFRES sur
« les Français, la Défense nationale et le rôle du Parlement »

ET PRÉSENTÉ

PAR M. Paul QUILÈS,
Président de la Commission,
Député.

(1) La composition de cette commission figure au verso de la présente page.

Défense.

La commission de la défense nationale et des forces armées est composée de
:

M. Paul Quilès, *président* ; MM. Didier Boulaud, Arthur Paecht, Jean-Claude Sandrier, *vice-présidents* ; M. Pierre Lellouche, Mme Martine Lignières-Cassou, *secrétaires* ; MM. Jean-Marc Ayrault, Jacques Baumel, Jean-Louis Bernard, André Berthol, Jean-Yves Besselat, Bernard Birsinger, Jacques Blanc, Jean-Marie Bockel, Loïc Bouvard, Jean-Pierre Braine, Philippe Briand, Jean Briane, Marcel Cabiddu, Antoine Carré, Bernard Cazeneuve, Gérard Charasse, Guy-Michel Chauveau, Alain Clary, Charles Cova, Michel Dasseux, Jean-Louis Debré, François Deluga, Claude Desbons, Philippe Douste-Blazy, Jean-Pierre Dupont, François Fillon, Christian Franqueville, Yves Fromion, Robert Gaïa, Yann Galut, René Galy-Dejean, Roland Garrigues, Henri de Gastines, Bernard Grasset, Elie Hoarau, François Hollande, Jean-Noël Kerdraon, François Lamy, Claude Lanfranca, Jean-Yves Le Drian, Georges Lemoine, François Liberti, Jean-Pierre Marché, Franck Marlin, Jean Marsaudon, Christian Martin, Guy Menut, Gilbert Meyer, Michel Meylan, Jean Michel, Charles Miossec, Alain Moyne-Bressand, Jean-Claude Perez, Robert Poujade, Michel Sainte-Marie, Bernard Seux, Guy Teissier, André Vauchez, Emile Vernaudon, Jean-Claude Viollet, Michel Voisin, Aloyse Warhouver, Pierre-André Wiltzer, Kofi Yamgnane.

Avant-propos de M. Paul QUILÈS, Président de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées	5
première partie : note de synthèse de la sores relative À son enquête sur « les français, la défense nationale et le rôle du parlement »	9
<i>i. — Les Français et la situation internationale</i>	10
<i>a. La probabilité d'une guerre mondiale</i>	10
<i>b. Les menaces contre la France</i>	11
<i>ii. — Les Français et l'effort de défense</i>	13
<i>a. Le budget militaire</i>	13
<i>b. La dissuasion nucléaire</i>	15
<i>iii. — Les Français ne sont pas isolationnistes, soutiennent le principe de la participation de la France à des opérations militaires extérieures, et ne sont pas atteints par le syndrome « 0 mort »</i>	17

a. La participation de la France à des opérations militaires extérieures	17
b. L'envoi de soldats français à l'étranger	18
iv. — <i>Le choix européen</i>	20
a. Une défense européenne commune	20
b. Les alliances de la France	21
v. — <i>Une faible connaissance du rôle du Parlement et une opinion favorable à un rôle important de ce dernier</i>	22
a. Le niveau d'information	22
b. Le rôle du Parlement	23
deuxième partie : résultats de l'enquête	27
i. — <i>l'attitude des français à l'égard des problèmes de défense</i>	28
II. — <i>la défense européenne commune</i>	56
III. — <i>le rôle du parlement en matière de défense</i>	64
examen en commission	81

Avant-propos de M. Paul QUILÈS,

Président de la Commission de la Défense nationale et
des Forces armées

La Commission de la Défense nationale a demandé fin 1999 à la SOFRES une étude d'opinion sur la façon dont les Français perçoivent aujourd'hui les risques internationaux, les besoins de la défense et la place du Parlement dans les décisions d'ordre militaire.

En accomplissant cette démarche inédite et en publiant l'étude de la SOFRES, la Commission a voulu alimenter la réflexion de la représentation nationale et, au-delà, du public dans un domaine d'où le débat est trop souvent absent, alors qu'il devrait être de règle en démocratie pour toutes les questions d'intérêt national, quelles qu'elles soient.

Malgré leurs imperfections et leurs limites, les études d'opinion constituent un instrument utile, que la Commission de la Défense a souhaité utiliser, pour cerner les thèmes de consensus (ou de désaccord) qui rassemblent (ou opposent) les Français dans le domaine de la défense.

A la lecture de la présente étude, on ne peut qu'être frappé de la maturité des Français dans le jugement qu'ils portent sur la sécurité du pays. Ils ne sous-estiment pas les dangers d'un contexte stratégique plus fluide, plus mouvant, moins stable qui oppose globalement moins de résistance aux extrémismes religieux ou identitaires, au terrorisme ou à la prolifération des armes nucléaires. La liberté gagnée par la disparition de l'affrontement des blocs a fait naître des risques nouveaux. Les Français le savent. Ils en déduisent logiquement que la défense est toujours nécessaire, que la France doit être capable, avec l'appui de ses partenaires européens, de contribuer, si besoin par la force, à la stabilité de son environnement et qu'elle ne peut se soustraire à l'effort budgétaire correspondant.

Mais il ne s'agit là que de principes généraux, qui ne constituent pas encore une politique de défense.

Cette politique relève aujourd'hui de fait d'un quasi-monopole de l'exécutif, quel que soit le rôle de conseil ou d'influence que peut jouer le Parlement, à côté d'autres acteurs comme la presse ou les chercheurs.

On est loin du schéma initialement prévu par les rédacteurs de la Constitution, où le Gouvernement détermine et conduit la politique de

défense mais sous le contrôle du Parlement et, plus particulièrement de l'Assemblée nationale, dans le cadre des moyens budgétaires fixés par le Parlement en loi de finances. Dans ce schéma, il incombait au Président de la République de garantir par son arbitrage le respect des intérêts de sécurité de la Nation, notamment en exerçant l'autorité découlant de sa qualité de chef des Armées.

Aujourd'hui, une pratique s'est instaurée, dans laquelle le Parlement est très largement exclu du domaine de la défense, lui-même partagé entre les deux têtes de l'exécutif.

Sans qu'il soit question de revenir au schéma constitutionnel initial, bouleversé notamment par l'élection du Président de la République au suffrage universel, la Commission de la Défense considère, dans sa majorité, qu'il faut sortir de cette situation de quasi-exclusion du Parlement des questions de défense qui distingue la France, à son désavantage, des autres démocraties.

Elle constate que, dans le monde contemporain, la politique de défense ne peut être efficace, ni recevoir un financement adéquat que si elle recueille une adhésion profonde du pays. Avant de décréter le consensus sur la politique de défense, il faut d'abord vérifier sa réalité.

La Commission de la Défense estime également que l'instance naturelle et légitime d'élaboration et d'expression de ce consensus ne peut être que le Parlement, et plus particulièrement l'Assemblée nationale, enceinte du débat public et contradictoire entre représentants de la Nation.

Elle a souhaité connaître le jugement que les Français portent sur cette question de l'équilibre des pouvoirs constitutionnels dans le domaine de la défense et, plus particulièrement, du recours à la force armée. Elle s'est demandé comment les Français envisageaient le rôle du Parlement en ce domaine et quelle confiance ils lui accordaient pour remplir sa mission, inscrite dans la lettre de la Constitution, d'expression de la souveraineté nationale dans le domaine de la guerre et de la paix comme dans les autres domaines de la vie de la Nation.

A cet égard, les conclusions de l'étude d'opinion présentée ci-après sont sans équivoque : les Français reconnaissent à l'exécutif et plus particulièrement au Président de la République une primauté en matière d'emploi des forces : 70 % des personnes interrogées identifient le Président de la République comme chef des Armées. Quant au maintien en condition des forces, à leur entraînement, à leurs effectifs et à leur équipement, 52 % estiment que l'exécutif « décide du montant du budget militaire ». Mais

l'attachement des Français au rôle du Parlement transparaît dans le pourcentage non négligeable (32 %) des personnes interrogées qui considèrent que la décision de fixer le budget militaire est parlementaire.

Surtout, d'un point de vue non plus descriptif mais normatif, une majorité écrasante se dégage en faveur d'une association du Parlement à la mise en œuvre des forces : seules 4 % des personnes interrogées estiment qu'il n'est pas nécessaire que l'exécutif consulte le Parlement pour engager des troupes françaises à l'extérieur du territoire.

Ce résultat souligne la nécessité d'une réforme du fonctionnement des pouvoirs publics permettant au Parlement, et à travers lui à la Nation tout entière, de contrôler les opérations militaires à l'extérieur du territoire de la République. Il rejoint parfaitement en cela les conclusions du rapport d'information n° 2237 de M. François Lamy sur le contrôle parlementaire des opérations extérieures, que la Commission de la Défense nationale vient de déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale.

première partie

note de synthèse de la sores relative À son enquête sur « les français, la défense nationale et le rôle du parlement »

A la demande de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées de l'Assemblée nationale, la SOFRES a réalisé une enquête approfondie sur « **les Français, la Défense nationale et le rôle du Parlement** ».

Cette étude a été réalisée du 27 au 30 décembre 1999 auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Dans cette note, qui présente la synthèse des principales informations recueillies, on examinera successivement les points suivants :

1. La situation internationale paraît moins inquiétante aux Français que cela n'était le cas pendant la guerre du Kosovo. Ils n'excluent cependant pas tout à fait le risque d'une guerre mondiale. Ils placent au premier rang des menaces pouvant peser sur la France le fondamentalisme religieux, le terrorisme et la prolifération nucléaire ;

2. Ils ont le sentiment qu'il ne faut pas baisser la garde et que la défense est toujours une nécessité ;

3. Ils sont largement favorables à la participation active de la France à des opérations militaires extérieures. L'isolationnisme n'est pas une donnée du débat ;

4. Ils font clairement un choix européen pour l'avenir de la défense ;

5. Ils estiment que le Parlement doit avoir une place importante dans le processus de décision concernant les questions de défense.

i. — Les Français et la situation internationale

a. La probabilité d'une guerre mondiale

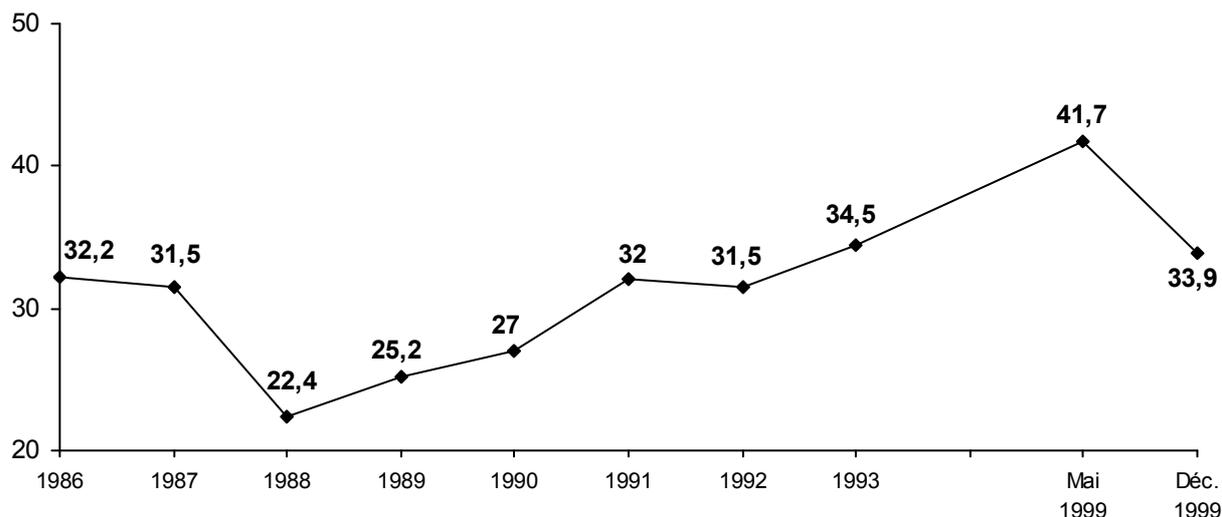
Les Français ne sont pas tout à fait rassurés sur la situation internationale ; plus d'un tiers d'entre eux n'excluent pas la probabilité qu'une guerre mondiale se produise dans les dix prochaines années.

LES RISQUES D'UNE GUERRE MONDIALE

	Mai 1999	Décembre 1999
– De 0 à 10	20	24
– De 20 à 40	27	36
– De 50 à 100	52	34
– Sans opinion	1	6
MOYENNE	41,7	33,9

On peut cependant remarquer que par rapport à la situation de mai 1999, en pleine guerre du Kosovo, cette proportion a diminué de près de 20 points et qu'elle est revenue à un niveau qui est stable depuis le début des années 90. Il est intéressant de remarquer que cette inquiétude est beaucoup plus forte qu'à la fin des années 80 lorsque l'Union soviétique existait encore et que la politique de détente de Gorbatchev faisait espérer un apaisement de la situation internationale. De façon notable, l'inquiétude des Français quant à la probabilité d'une guerre mondiale a augmenté de huit points depuis 1989 avec la chute du mur de Berlin et reste à ce niveau régulier depuis. Les Français ont donc parfaitement intégré le fait que la disparition de la menace soviétique n'avait pas supprimé toute menace de guerre mais avait simplement diversifié et rendu moins contrôlables les formes de risques auxquelles le pays pouvait faire face. L'opinion publique est donc parfaitement en phase avec l'analyse faite par les responsables politiques et les experts selon laquelle la menace est à la fois moins forte que du temps de l'URSS mais plus imprévisible et plus diversifiée.

**LA PROBABILITÉ D'UNE GUERRE MONDIALE
DANS LES DIX PROCHAINES ANNÉES
A TRAVERS LES ENQUÊTES DE LA SOFRES
(note moyenne)**

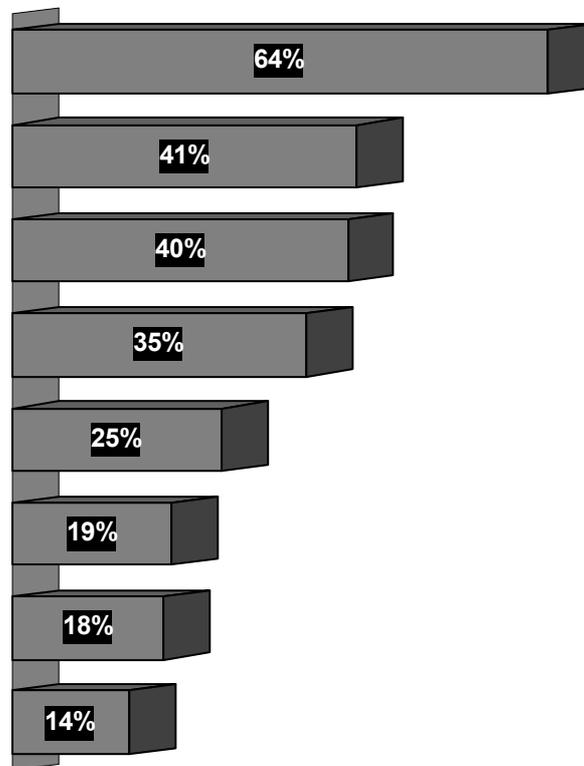


L'inquiétude vis-à-vis de la situation internationale et du risque d'une guerre mondiale dans les dix prochaines années fait réellement l'objet d'un consensus entre les différentes composantes de la vie politique française et est tout à fait comparable quelle que soit la profession du chef de ménage. Elle est cependant beaucoup plus forte chez les jeunes de 18 à 24 ans que chez les personnes de plus de 65 ans. Cette catégorie d'âge n'a en effet pas connu la période de la menace soviétique, et ne peut donc pas relativiser, par rapport à cette dernière, les risques actuels de conflit.

b. Les menaces contre la France

De façon régulière, depuis une dizaine d'années, c'est la montée de l'extrémisme religieux dans les pays islamiques, la possibilité d'actes terroristes en France et la prolifération des armes nucléaires qui représentent les sources majeures d'inquiétudes sur les dangers pouvant peser sur la France.

LES MENACES CONTRE LA FRANCE



La Russie est également vue comme une menace mais de façon différente qu'auparavant. C'est désormais le risque de chaos qui est pris en considération et non plus celui de la menace classique que faisait peser l'Union soviétique auparavant. Il est d'ailleurs notable que la situation en Russie est beaucoup plus un souci d'inquiétude à gauche qu'à droite (41 % contre 33 %), ce qui n'était pas le cas pour la menace soviétique classique.

La montée des extrémismes religieux dans les pays islamiques est perçue de façon relativement comparable quelle que soit la préférence partisane. La menace terroriste inquiète beaucoup plus les Français se sentant proches de la Droite que ceux se sentant proches de la Gauche. La proportion est inversée en ce qui concerne la menace de la prolifération nucléaire avec, dans chaque cas, un écart de 10 points. Il faut remarquer que l'inquiétude face aux extrémismes religieux augmente dans des proportions très importantes avec le niveau de diplôme alors que la peur du terrorisme baisse dans des proportions inverses.

Les Français estiment que la sécurité du pays ne paraît pas

menacée par d'autres Etats mais par des phénomènes infra-étatiques plus difficilement contrôlables. La peur de la prolifération nucléaire est liée à la crainte de voir des extrémistes islamiques ou des terroristes disposer de ce type d'armes.

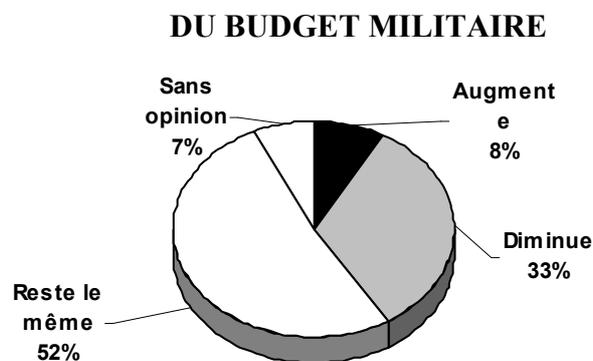
ii. — Les Français et l'effort de défense

La perception de la situation internationale conduit les Français à souhaiter que leur pays ne baisse pas la garde en termes de défense.

a. Le budget militaire

La moitié d'entre eux estiment nécessaire que la part du budget de l'Etat consacrée au budget du militaire reste comparable à celle qu'elle est actuellement. Il y a, certes, une légère diminution de 7 points par rapport à la situation de mai 1999 que l'on peut attribuer à la fin de l'effet Kosovo. Un tiers des Français souhaiterait qu'elle diminue (plus 9 par rapport à mai 1999) ce qui confirme leur forte réactivité sur ce sujet selon l'état de la situation internationale. 8 % des personnes interrogées estimerait nécessaire une augmentation de ce budget militaire.

LE SOUHAIT DES FRANÇAIS SUR L'ÉVOLUTION



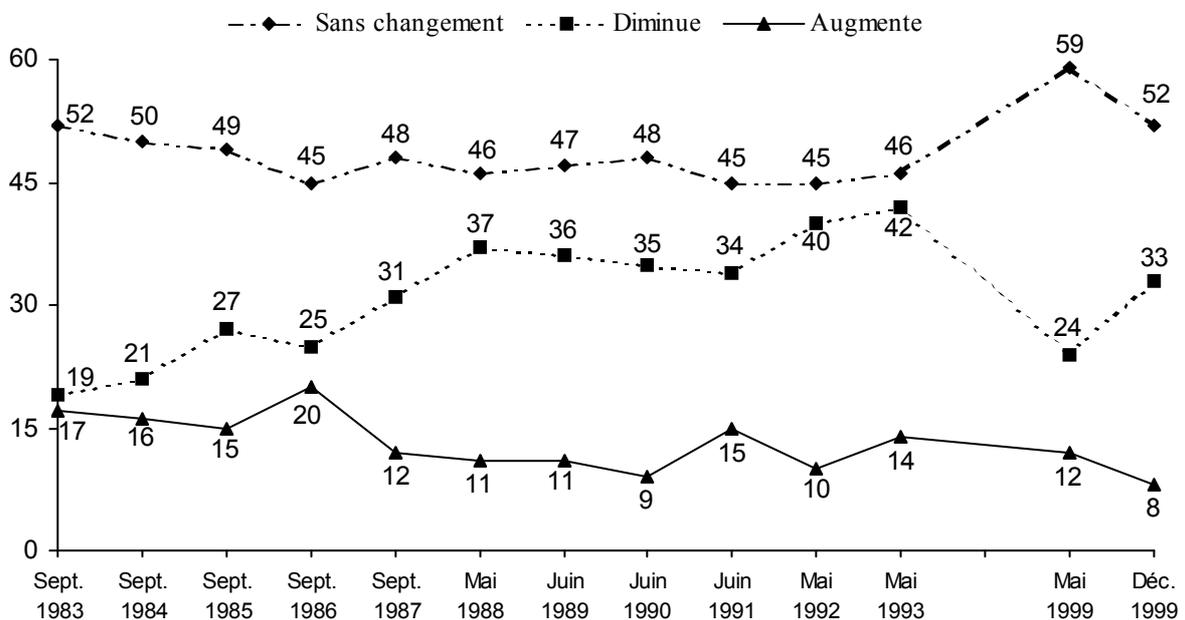
Il y a là encore, en dehors des périodes de crises aiguës ou de guerre, une grande constante de l'opinion publique française sur ce thème.

Depuis le début des années 80, la proportion des Français souhaitant que le budget militaire reste à peu près le même est stable (52 %). Le chiffre donné par ce sondage (52 %) est exactement le même que celui d'un sondage SOFRES réalisé en septembre 1983. Nous étions à l'époque en pleine crise des euromissiles. On peut remarquer que l'étiage le plus bas du souhait des Français d'un maintien des dépenses militaires se situe au début des années 90 avec des chiffres de 45 % au moment où le débat sur les dividendes de la paix battait son plein. De façon très logique, les Français font dépendre la part de l'effort budgétaire en faveur de la défense qu'ils sont prêts à consentir selon la perception du degré de menace. L'opinion publique, beaucoup plus conséquente qu'on ne le dit parfois, indexe de façon très étroite état de la menace et part de la richesse nationale consacrée à la défense.

LE SOUHAIT DES FRANÇAIS SUR L'ÉVOLUTION

DU BUDGET MILITAIRE

A TRAVERS LES ENQUÊTES DE LA SOFRES



En 1992 et 1993, la proportion de Français souhaitant que le

budget militaire reste sans changement n'était que de cinq et quatre points supérieur à ceux qui souhaitaient sa diminution. Nous sommes revenus, aujourd'hui, à un écart de 19 %. Cet écart était de 35 % lors de la guerre du Kosovo.

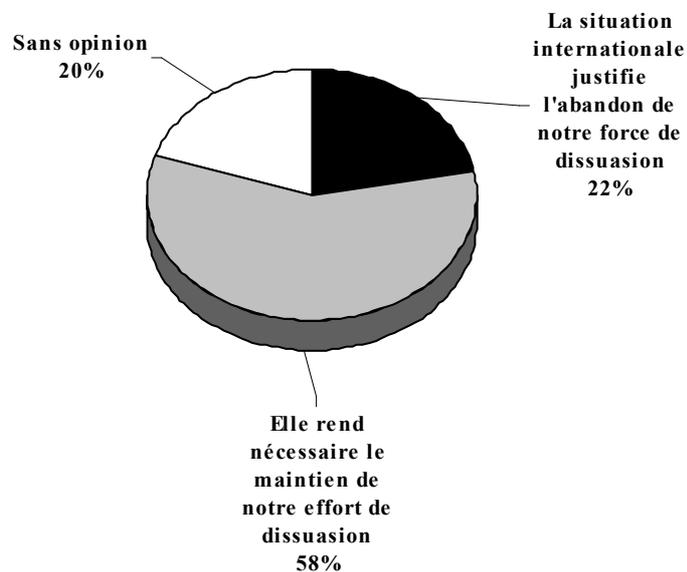
La catégorie des Français ayant un diplôme de l'enseignement supérieur est nettement plus favorable à une diminution des dépenses militaires que les Français sans diplôme. S'il y a plus de Français se sentant proches de la gauche que de la droite, favorables à une diminution (40 % contre 25 %), le consensus se recrée avec des chiffres comparables (50 % à gauche, 55 % à droite) souhaitant un maintien dans les proportions actuelles du budget de la défense. Il n'y a pas de différence entre hommes et femmes sur ce point, les chiffres des Français souhaitant une diminution étaient exactement les mêmes (33 %). Les Français sans diplôme sont nettement plus favorables à une augmentation des dépenses militaires que ceux qui ont suivi un enseignement supérieur.

Ces chiffres pourraient être jugés contradictoires avec la réponse à l'autre question consistant à demander si l'évolution de la situation internationale justifie une réduction progressive des dépenses militaires ou rend nécessaire un effort supplémentaire de la France en matière de dépenses militaires – 51 % des Français répondant en faveur d'une réduction progressive des dépenses militaires contre 23 % réclamant un effort supplémentaire. Mais ici le jugement concerne l'avenir et relève d'un certain optimisme des Français quant à l'évolution de la situation internationale, dont ils espèrent une amélioration. Cette tendance pourrait être rapprochée avec la tendance générale des Français à se montrer optimistes sur l'avenir de façon générale.

b. La dissuasion nucléaire

Le consensus en faveur du maintien de l'effort français de dissuasion nucléaire se poursuit : 58 % des Français estiment qu'il faut maintenir notre effort de dissuasion nucléaire contre 22 % qui estiment que l'évolution de la situation internationale justifie l'abandon de notre force nucléaire. On peut remarquer une grande continuité sur ce point que l'on retrouve dans les précédentes enquêtes de la SOFRES depuis le début des années 80. La proportion des deux tiers des Français favorables à l'effort de dissuasion reste une constante majeure de l'opinion des Français sur les questions de défense.

L'ATTITUDE À L'ÉGARD DE LA DISSUASION NUCLÉAIRE



On peut cependant constater que la proportion des partisans de l'abandon est deux fois supérieure chez les jeunes de 18 à 24 ans que chez les Français de plus de 50 ans. A terme, cette évolution, si elle devait être confirmée, pourrait poser problème pour les partisans de la dissuasion. On peut penser que la génération, qui n'a pas connu la guerre froide, est moins sensible à l'utilité de la dissuasion nucléaire que les générations précédentes. Le soutien au maintien de l'effort de dissuasion est beaucoup plus marqué chez les hommes que chez les femmes et nettement moins fort chez les cadres et les professions intellectuelles, chez les employés et chez les ouvriers que les autres catégories sociales. Il est plus accentué à droite (66 %) qu'à gauche (58 %), mais on remarquera que les écologistes et les communistes dont les leaders prônent pourtant officiellement l'abandon de notre force de dissuasion sont dans des proportions comparables à la moyenne nationale, favorables au maintien de la dissuasion. Seul un

électeur écologiste sur quatre ou un électeur communiste sur quatre réclame
l'abandon de notre force de dissuasion.

iii. — Les Français ne sont pas isolationnistes, soutiennent le principe de la participation de la France à des opérations militaires extérieures, et ne sont pas atteints par le syndrome « 0 mort »

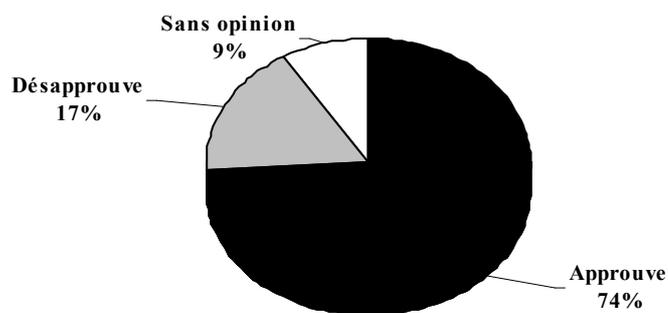
a. La participation de la France à des opérations militaires extérieures

Cette volonté de ne pas baisser la garde correspond à un accord général à la participation de la France à des opérations militaires extérieures. Sept mois après la fin de la guerre du Kosovo, les Français dans la proportion de trois sur quatre, continuent d'approuver l'engagement militaire de la France dans des opérations du type Bosnie ou Kosovo. Seuls 17% des Français le désapprouvent (11 % désapprouvent plutôt, 6 % désapprouvent tout à fait).

LE JUGEMENT SUR L'ENGAGEMENT MILITAIRE

DE LA FRANCE

DANS DES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES



Il y a également sur ce point un consensus droite-gauche avec pour

seule variable l'électorat communiste qui est nettement moins favorable à ces interventions. L'électorat communiste est d'ailleurs le seul qui, majoritairement, désapprouve ces interventions (52 % contre 17 % sur le total des Français). L'approbation des opérations extérieures s'élève avec la progression du niveau d'études.

Les Français approuvent massivement l'engagement extérieur de nos troupes, quand bien même le territoire français ne serait en rien menacé. Ils l'approuvent, qu'il s'agisse de participer à une opération de maintien de la paix dans un environnement dangereux (Bosnie) ou qu'il s'agisse de participer à une véritable opération de guerre pour faire cesser une situation inacceptable sur le plan du respect des principes fondamentaux (Kosovo).

Ils l'acceptent alors que leur sécurité nationale n'est pas en jeu. Cela constitue donc un démenti formel aux affirmations selon lesquelles les Français, à l'instar des Américains, seraient atteints par le principe de « 0 mort » (on ne risque pas la vie des soldats nationaux en dehors de toute menace directe sur le territoire national ou nos intérêts vitaux) qui limite de façon drastique le marge de manœuvre des Etats-Unis en matière d'intervention extérieure, malgré leur suprématie militaire incontestée.

b. L'envoi de soldats français à l'étranger

Le volontarisme français pour les opérations extérieures se confirme, qu'il s'agisse de porter assistance à une population en détresse, d'aider un pays allié de l'Union européenne de l'Alliance atlantique, de garantir la paix après la fin d'un conflit ou d'aider un pays avec lequel la France serait liée par un accord d'assistance, voire d'aider, en dehors de tout lien de solidarité, d'engagement politique ou juridique à ramener la paix lors d'un conflit entre deux pays.

Le volontarisme français est d'autant plus remarquable que la question posée était particulièrement nette. Il n'est pas demandé si les Français soutiendraient une intervention de façon générale, mais très précisément s'ils estiment justifié le fait d'envoyer des soldats français se battre à l'étranger. C'est une confirmation éclatante du refus du « 0 mort ». A condition que la cause leur paraisse justifiée, les Français n'ont pas d'objection à ce que des soldats participent à des opérations militaires extérieures. On peut penser que les réponses auraient été moins nettes si le service national n'avait pas été supprimé et que ce fort taux d'approbation est également une résultante de la professionnalisation des armées.

Le motif qui requiert la plus large majorité des réponses en faveur d'une intervention militaire est de porter assistance à une population en

détresse. On peut y déceler le souvenir frais des événements du Kosovo, et également une véritable sensibilité de l'opinion au « malheur des autres ». Il faut noter que le taux d'approbation est quasi identique pour toutes les catégories (politiques, professionnelles, classes d'âge) interrogées.

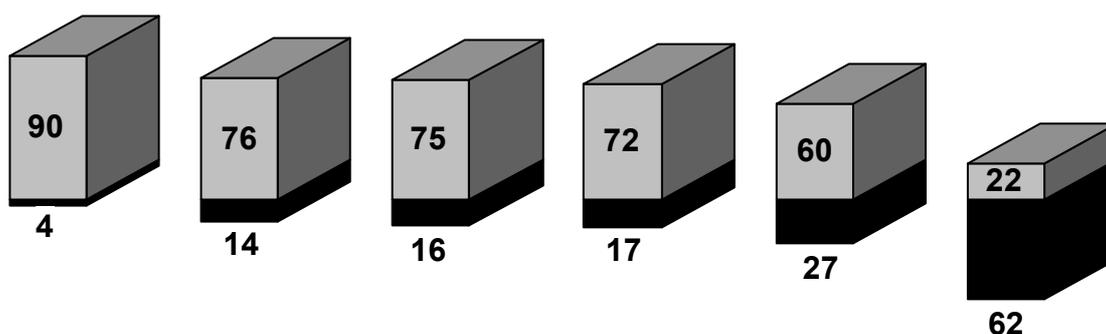
Le soutien à un pays allié (OTAN ou Union européenne) est plus fort chez les jeunes que chez les personnes plus âgées (89 % de oui chez les 18-24 ans, 71 % chez les plus de 65 ans) et chez les diplômés du supérieur (85 %) que chez les « sans diplôme » (65 %).

On voit que seul le fait d'aider un pays à lutter contre une agression, sans traité d'alliance préalable, entraîne une désapprobation des Français. Les liens de solidarité que les Français entendent pleinement respecter doivent être établis antérieurement à la guerre.

On constate ainsi que les Français ont une vision très extravertie de la sécurité et qu'il sont favorables à un rôle actif de leur pays dans la préservation de la paix à l'échelle mondiale. Le consensus est, sur ce point, extrêmement important, les réponses ne variant guère quelle que soit la profession du chef de ménage, la préférence partisane ou le niveau de diplôme. Seuls les électeurs communistes sont moins favorables aux interventions extérieures que le reste de l'électorat.

L'ADHÉSION À L'ENVOI DE SOLDATS FRANÇAIS

SE BATTRE À L'ÉTRANGER

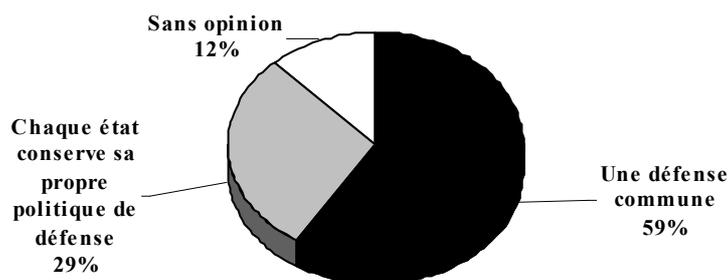


iv. —Le choix européen

a. Une défense européenne commune

L'Europe apparaît comme le choix le plus cohérent pour les Français pour assurer la défense du pays : 59 % des Français souhaitent qu'il y ait une défense commune de l'Union européenne décidée par les quinze Etats-membres contre 29 % préférant que chaque Etat conserve sa propre politique de défense. Les Français sont donc tout à fait conscients que l'échelon européen est désormais l'échelon pertinent pour les questions de défense. Une défense purement nationale leur paraît être devenue moins appropriée, tant pour des raisons d'efficacité que de légitimité.

LE SOUHAIT EN MATIÈRE DE POLITIQUE DE DÉFENSE



On retrouve cette tendance, certes moins accentuée, en ce qui concerne la politique d'armement : 52 % des Français préfèrent une politique commune menée par les quinze contre 34 % qui préfèrent que chaque État conserve ses équipements en matière d'armement. Le taux moins élevé par rapport à la question précédente est certainement lié au fait que les questions d'armement peuvent avoir des répercussions directes sur l'emploi.

La préférence en faveur de la défense européenne est plus accentuée chez les jeunes que chez les personnes plus âgées. Elle est comparable chez les électeurs de gauche ou de droite avec les deux exceptions RPF et communiste de chaque côté. Elle est beaucoup plus forte

chez les Français ayant suivi des études supérieures que chez les sans-diplômes.

Le choix européen est un choix volontaire et pragmatique qui ne s'appuie pas sur un anti-américanisme souvent supposé en France : 45 % des Français seraient favorables à l'achat de matériels militaires aux Etats-Unis pour équiper l'armée française si ces matériels étaient aussi ou plus performants ou moins coûteux que les matériels français.

b. Les alliances de la France

On notera que la situation actuelle pour assurer la sécurité de la France (participation à une alliance militaire entre l'Europe et les Etats-Unis indépendante de la Russie, ce qui est le cas de l'OTAN) ne recueille que 19 % du choix des Français contre 27 % qui préféreraient une alliance purement européenne. Contrairement à la majorité des responsables politiques et des experts qui estiment que l'Alliance atlantique est la clé de la sécurité européenne, l'opinion publique privilégie une approche purement européenne et favorise une solution de plus grande indépendance des pays européens à l'égard des Etats-Unis. Encore une fois ceci n'est pas motivé par un anti-américanisme, mais vient du fait que les Français estiment que l'Europe a les moyens de l'autonomie et que cette dernière est préférable à une Alliance inégale.

32 % de Français, de façon certainement idéale par rapport à la réalité, préféreraient une alliance militaire composée des pays européens, des Etats-Unis et de la Russie. Un telle alliance écarterait, si elle était effective, en effet toute menace sur le territoire européen mais n'a guère de sens sur le plan stratégique, elle correspond plus à un souhait de paix globale.

LA POLITIQUE D'ALLIANCE DE LA FRANCE

— Participer à une alliance militaire entre les pays d'Europe et les Etats-Unis, indépendante de la Russie	19
— Participer à une alliance militaire entre les pays d'Europe, mais indépendante des Etats-Unis et de la Russie	27
— Participer à une alliance militaire entre les pays d'Europe, y compris la Russie, mais indépendante des Etats-Unis	4

— Participer à une alliance militaire entre les pays d'Europe avec les Etats-Unis et la Russie	32
— Sans opinion	18
	100 %

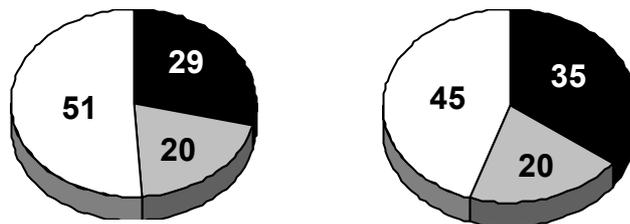
Le choix européen est par ailleurs réaliste puisque, concernant le processus de décision : le choix du Conseil européen composé de chefs d'Etat et de gouvernement et donc de l'intergouvernemental, l'emporte sur une solution de type plus fédéral représentée par la Commission européenne ou de type Parlement européen. La solution du Conseil européen donne le sentiment aux Français que la décision reste liée à une légitimité gouvernementale.

v. — Une faible connaissance du rôle du Parlement et une opinion favorable à un rôle important de ce dernier

a. Le niveau d'information

L'information des Français sur le rôle exact du parlement en matière de défense reste très lacunaire. La moitié d'entre eux ne sait pas quelle est la situation actuelle concernant les règles d'engagement des troupes françaises à l'extérieur du territoire national. Près de la moitié ne sait pas si le Parlement a été consulté ou non avant l'intervention militaire au Kosovo. Cette absence d'information et de connaissance explique que les Français se partagent à peu près en parts égales sur la question de savoir si l'Assemblée nationale joue ou non un rôle important en matière de défense. Il ne s'agit pas là de l'expression d'une volonté mais d'une connaissance insuffisante.

**LA CONSULTATION DU PARLEMENT POUR ENGAGER
DES TROUPES FRANÇAISES**



Oui, le Parlement est consulté

Non, le Parlement n'est pas consulté

Ne sait pas

On retrouve cela avec le fait que seulement un Français sur cinq des personnes interrogées a entendu parler du rapport de l'Assemblée nationale sur le Rwanda qui pourtant a fait la une de l'actualité pendant assez longtemps, et de façon rarement atteinte pour un rapport d'information de l'Assemblée nationale. De façon non surprenante, le niveau de connaissance de ce rapport augmente de façon extrêmement importante selon le niveau d'études. 7 % seulement des sans-diplômes en ont entendu parler contre 26 % des Français qui ont suivi l'enseignement supérieur.

Le niveau d'études semble être le critère le plus discriminant en la matière, l'âge, la profession du chef de ménage, la préférence partisane ou la catégorie d'agglomération dans laquelle vivent les personnes interrogées ayant un effet inexistant en ce domaine.

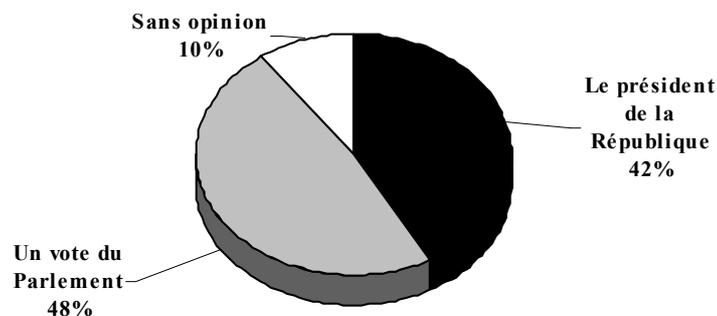
L'opinion, par contre, identifie très largement le Président de la République comme étant le chef des Armées (70 % contre 12 % au Ministre de la Défense, 8 % au Chef d'état-major des armées et seulement 3 % au Premier ministre). Au sein de l'exécutif, et dans la perspective d'une approche opérationnelle, les responsabilités ne se partagent pas, et la hiérarchie est donc clairement établie.

Ils estiment par contre majoritairement que c'est l'Assemblée nationale qui décide du montant du budget militaire (32 % contre 19 % au Premier ministre, 17 % au Président de la République et 16 % au Ministre de la Défense).

b. Le rôle du Parlement

S'agissant de l'engagement des forces armées, la volonté des Français, légèrement majoritaire, est qu'elle résulte d'une décision du Parlement : 48 % des interviewés se prononcent en ce sens, 42 % estiment que ce doit être une décision du Président de la République.

QUI DOIT ENGAGER LES FORCES ARMÉES EN CAS D'AGRESSION ?



Le léger avantage donné au Parlement est d'autant plus notable que les Français identifient le Président de la République comme le chef des armées.

Si les femmes sont nettement favorables à une prééminence du Parlement (49 % contre 36 %), les hommes sont plus partagés (46 % pour le Parlement, 49 % en faveur de la décision du Président de la République). Seuls les plus de 65 ans sont favorables au fait de réserver la décision au Président.

En termes socioprofessionnels, la préférence accordée au Parlement l'emporte sauf chez les ouvriers (46 % en faveur du Président, 45 % en faveur du Parlement) et chez les commerçants et artisans (50 % pour le Président, 39 % pour le Parlement) avec une forte différence chez les cadres et professions intellectuelles (60 % pour le Parlement, 30 % pour le Président).

On retrouve cette tendance lorsqu'on examine le niveau d'études, ou la préférence en faveur d'une décision parlementaire s'élève de façon proportionnelle avec le niveau de diplôme (37 % chez les « sans diplôme », 56 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur).

En termes de préférence partisane, la différence se fait selon le partage droite/gauche. Les Français se sentant proches de la gauche sont très nettement favorables à la prééminence parlementaire (61 % en faveur d'une décision parlementaire, avec une pointe à 71 % pour ceux qui se réclament du PC), les électeurs de droite faisant le choix inverse (56 % sont en faveur d'une décision du Président contre 34 % pour une décision parlementaire).

Il y a certes des raisons structurelles à cette différence, les électeurs de droite étant traditionnellement plus enclins à privilégier l'exécutif et la gauche étant plus attachée au pouvoir législatif. On peut cependant estimer que la situation politique actuelle a joué sur les chiffres qui reflètent actuellement le choix en faveur de l'actuel Président et de l'actuelle majorité parlementaire.

Il est à ce titre notable que ceux qui se sentent proches du RPF sont beaucoup plus partagés sur ce point que ceux qui se réclament des autres composantes de la droite, car ils soutiennent moins fortement l'actuel Président de la République.

Pour les opérations militaires extérieures, la nécessité d'une intervention parlementaire apparaît comme quasi impérative : seuls 4 % des Français estiment qu'il ne serait pas nécessaire de consulter le Parlement pour engager une opération de cette sorte et 8 % qu'il ne serait pas nécessaire pour une intervention dans le cadre d'une mission humanitaire ou d'une opération de maintien de la paix. La très grande majorité des Français estiment que le Parlement doit être informé, doit émettre un avis et même majoritairement doit autoriser l'engagement. On retrouve moins un clivage partisan puisque 5 % des Français se réclamant de la droite estiment non nécessaire de consulter le Parlement en termes d'engagement des troupes françaises à l'extérieur du territoire national contre 2 % se réclamant de la gauche. La seule différence provient d'une plus forte proportion parmi la gauche de faire dépendre la possibilité d'une telle intervention d'un vote d'autorisation du Parlement — 41 % à gauche, 27 % à droite.

Dans tous les cas de figure, le niveau de diplôme joue en faveur d'une intervention parlementaire. Le nombre de sans-opinion diminue fortement avec l'élévation du niveau d'études. Pour les opérations humanitaires, les partisans de la droite seraient plus enclins à ce que le parlement émette seulement un avis alors que la tendance à gauche est nettement favorable à un vote d'autorisation.

deuxième partie

résultats de l'enquête

FICHE TECHNIQUE

**Sondage effectué pour : LA COMMISSION DE LA DÉFENSE
NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES DE
L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

Date de réalisation : du 27 au 30 décembre 1999

Échantillon national de 1000 personnes représentatif de la population âgée de 18 ans et plus interrogées en face-à-face à leur domicile par le réseau des enquêteurs de la SOFRES.

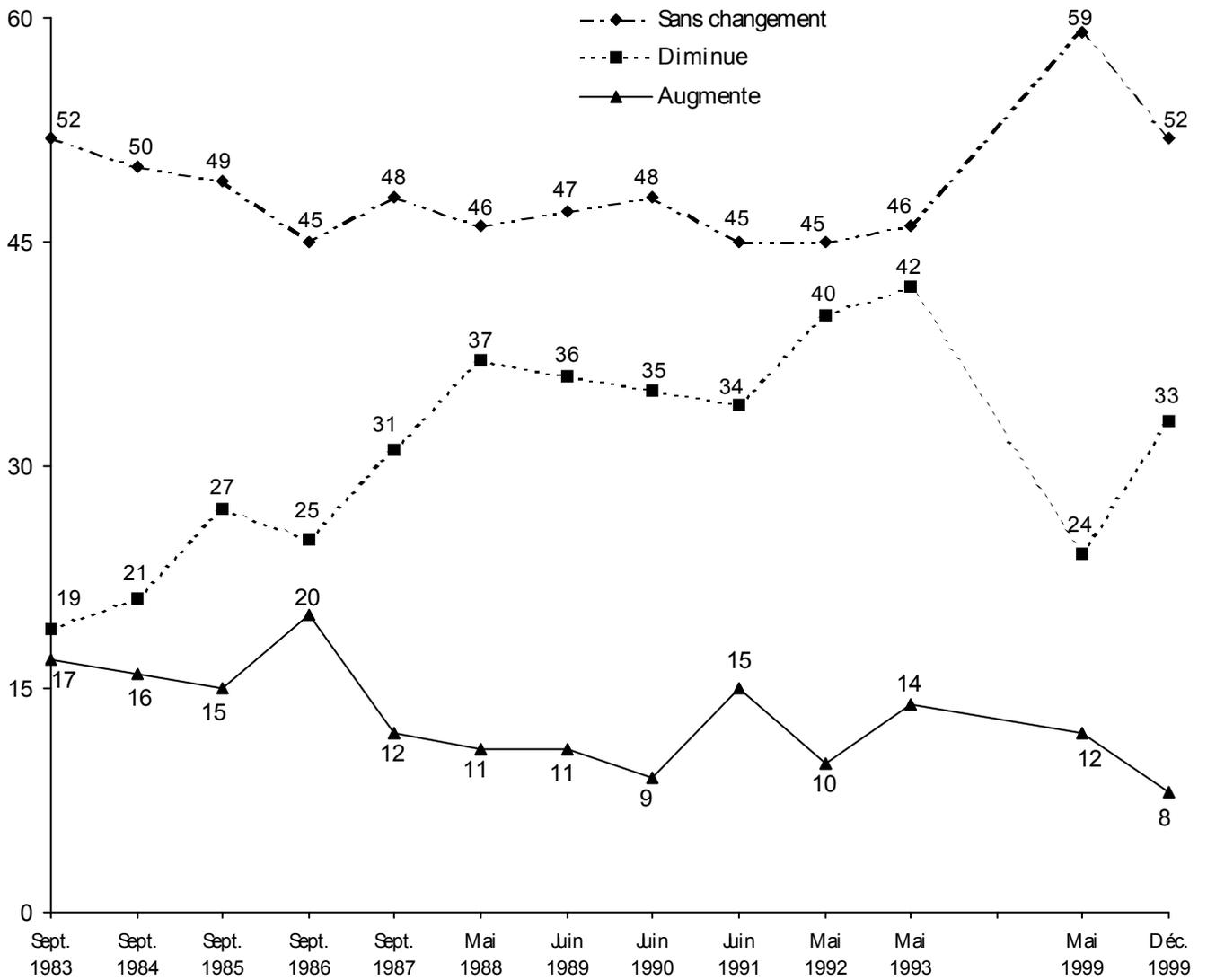
Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération.

i. — l'attitude des français à l'égard des problèmes de défense

Question : Est-ce qu'il vous paraît souhaitable que la part du budget de l'Etat consacrée au budget militaire augmente, diminue ou reste à peu près la même qu'actuellement ?

	<i>Rappel enquête Libération/SOFRES mai 1999</i>	Décembre 1999
– Augmente	12	8
– Diminue	24	33
– Reste à peu près la même qu'actuellement	59	52
– Sans opinion	5	7
	100 %	100 %

LE souhait DES FRANÇAIS sur l'évolution du budget militaire A travers les enquêtes de la sofres



Question : Est-ce qu'il vous paraît souhaitable que la part du budget de l'État consacrée au budget militaire augmente, diminue ou reste à peu près la même qu'actuellement ?

	Augmente	Diminue	Reste à peu près la même qu'actuellement	Sans opinion
TOTAL 100 %	8	33	52	7
SEXE				
- Homme	11	33	52	4
- Femme	6	33	51	10
AGE				
- 18 à 24 ans	10	33	51	6
- 25 à 34 ans	5	39	46	10
- 35 à 49 ans	6	39	48	7
- 50 à 64 ans	10	28	56	6
- 65 ans et plus	11	24	57	8
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE				
- Commerçant, artisan, industriel	9	30	55	6
- Cadre, profession intellectuelle	4	46	44	6
- Profession intermédiaire, employé	7	38	49	6
dont: - Profession intermédiaire	5	41	47	7
- Employé	10	34	51	5
- Ouvrier	8	31	50	11
- Inactif, retraité	11	26	56	7
PRÉFÉRENCE PARTISANE				
- Gauche	6	40	50	4
dont: - Parti communiste	2	36	59	3
- Parti socialiste	7	38	50	5
- Écologistes	6	49	41	4
- Droite	13	25	55	7

dont : - U.D.F., D.L.	9	29	54	8
- R.P.R.	10	25	60	5
- R.P.F.	20	20	54	6
- Sans préférence partisane	5	26	54	15
NIVEAU DE DIPLÔMES				
- Sans diplôme	17	14	52	17
- Certificat d'études	11	28	54	7
- BEPC, CAP, BEP	7	29	55	9
- Baccalauréat	8	36	49	7
- Enseignement supérieur	5	44	47	4
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION				
- Moins de 2 000 habitants	5	32	52	11
- 2 000 à 20 000 habitants	11	29	52	8
- 20 000 à 100 000 habitants	8	41	42	9
- Plus de 100 000 habitants	9	34	52	5
- Agglomération parisienne	8	29	58	5
SITUATION MILITAIRE (HOMMES)				
- A fait son service	11	32	52	5
- N'a pas fait son service	8	35	52	5

Question : A l'aide de cette échelle, voulez-vous me dire comment vous évaluez le danger qu'une nouvelle guerre mondiale se produise dans les dix prochaines années ?

	Rappel enquête Libération/SOFRES mai 1999	Décembre 1999
0 - Il n'y a aucun danger de guerre mondiale	12	12
10 -	8	12
20 -	9	14
30 -	11	14
40 -	7	8
50 -	23	19
60 -	9	5
70 -	9	5
80 -	6	3
90 -	2	0
100 - Il y aura sûrement une guerre mondiale	3	2
- Sans réponse	1	6
	100 %	100 %
(Note moyenne :	41,7	33,9)

LA PROBABILITÉ d'une guerre mondiale dans les dix prochaines années

Évolution 1986-1999

Question : A l'aide de cette échelle, voulez-vous me dire comment vous évaluez le danger qu'une nouvelle guerre mondiale se produise dans les dix prochaines années ?

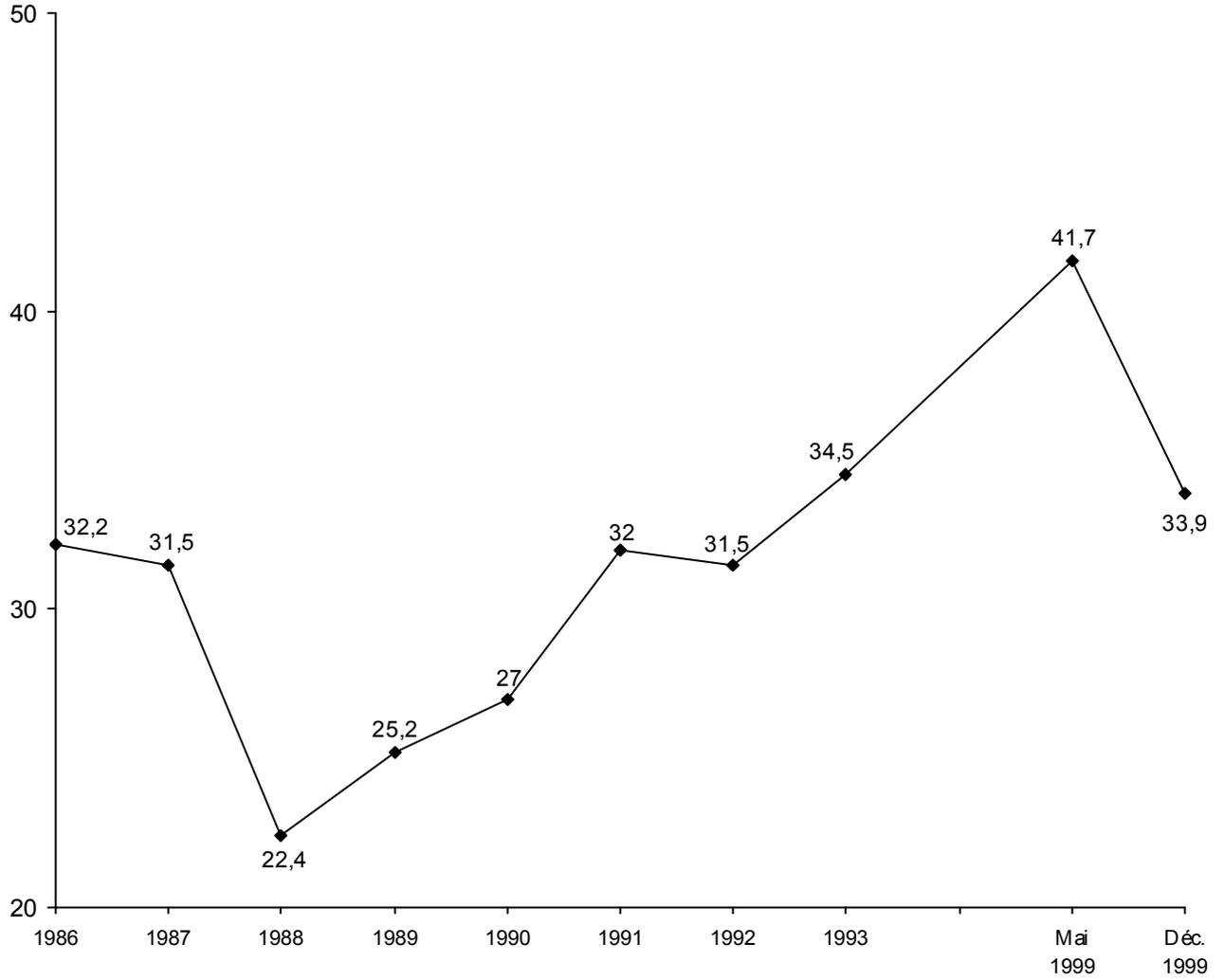
	Rappel enquête sept. 1986	Rappel enquête sept. 1987	Rappel enquête mai 1988	Rappel enquête juin 1989	Rappel enquête juin 1990	Rappel enquête mai 1991	Rappel enquête mai 1992	Rappel enquête mai 1993	Rappel enquête mai 1999	Déc. 1999
- 0	22	19	30	24	23	15	17	13	12	12
- 10	9	9	15	16	17	13	13	12	8	12
- 20	10	12	13	14	12	15	12	13	9	14
- 30	11	11	11	12	11	10	13	13	11	14
- 40	5	8	6	6	6	6	6	7	7	8
- 50	17	16	10	14	14	18	17	19	23	19
- 60	5	5	4	3	3	5	5	6	9	5
- 70	4	4	2	2	4	4	4	5	9	5
- 80	4	3	1	2	2	3	4	4	6	3
- 90	1	1	0	1	1	1	1	1	2	0
- 100	3	1	1	1	1	2	1	1	3	2
- Sans réponse	9	11	7	5	6	8	7	6	1	6
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
(Note moyenne :	32,2	31,5	22,4	25,2	27,0	32,0	31,5	34,5	41,7	33,9)

L'échelle proposée aux interviewés allait de 0 à 100 :

- 0 signifie qu'il n'y a aucun danger de guerre mondiale
- 100 qu'il y aura sûrement une guerre mondiale dans les dix prochaines années.

LA PROBABILITÉ D'UNE GUERRE MONDIALE
dans les dix prochaines années
A travers les enquêtes de la sofres

(Note moyenne)



Question : A l'aide de cette échelle, voulez-vous me dire comment vous évaluez le danger qu'une nouvelle guerre mondiale se produise dans les dix prochaines années ?

	0	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	Sa ns répo nse
TOTAL 100 %	12	12	14	14	8	19	5	5	3	0	2	6
SEXE												
- Homme	15	14	14	15	7	18	6	4	2	0	1	4
- Femme	9	10	14	13	10	20	5	5	4	0	2	8
AGE												
- 18 à 24 ans	7	13	12	12	12	18	9	7	4	0	1	5
- 25 à 34 ans	11	11	14	13	9	20	8	3	3	1	3	4
- 35 à 49 ans	10	12	15	18	8	18	5	4	4	0	2	4
- 50 à 64 ans	14	14	14	12	5	21	3	6	3	0	1	7
- 65 ans et plus	15	9	14	12	10	20	4	4	1	0	1	10
profession du chef de ménage												
- Commerçant, artisan, industriel	8	16	14	16	9	19	3	6	3	0	2	4
- Cadre, profession intellectuelle	10	17	13	22	9	11	4	2	5	0	2	5
- Profession intermédiaire, employé	8	11	16	13	9	21	6	4	4	1	1	6
dont: - Profession intermédiaire	8	12	19	13	7	20	6	5	3	0	1	6
- Employé	9	9	13	13	10	22	6	4	6	1	2	5
- Ouvrier	13	7	14	14	8	20	7	6	3	1	3	4
- Inactif, retraité	15	13	12	12	8	20	4	4	2	0	1	9
préférence partisane												
- Gauche	13	13	15	15	8	19	4	5	3	0	0	5
dont: - Parti communiste	12	11	15	17	4	20	5	4	2	0	2	8
- Parti socialiste	13	13	15	15	9	18	4	5	3	0	0	5
- Écologistes	6	11	18	19	6	18	6	4	3	1	2	6
- Droite	10	14	13	13	8	20	7	4	3	1	2	5
dont : - U.D.F., D.L.	10	18	10	19	5	20	5	3	1	1	2	6
- R.P.R.	10	13	16	14	7	19	5	4	5	0	1	6
- R.P.F.	10	13	12	7	20	17	11	4	0	0	3	3
- Sans préférence partisane	15	8	12	11	10	19	5	4	4	0	3	9
niveau de diplômes												
- Sans diplôme	18	9	4	9	7	18	4	6	4	1	5	15
- Certificat d'études	14	10	15	9	9	23	6	3	2	0	2	7
- BEPC, CAP, BEP	13	7	16	14	6	23	6	6	3	0	2	4
- Baccalauréat	10	10	14	14	11	21	6	5	3	1	0	5
- Enseignement supérieur	7	20	15	19	9	13	5	3	3	0	1	5
catégorie d'agglomération												
- Moins de 2 000 habitants	12	11	11	16	9	21	6	4	2	1	1	6
- 2 000 à 20 000 habitants	17	10	17	9	9	18	4	5	3	0	4	4
- 20 000 à 100 000 habitants	11	11	13	15	9	20	4	5	3	0	1	8
- Plus de 100 000 habitants	11	14	15	13	9	15	6	5	4	0	1	7

- Agglomération parisienne	8	12	14	17	6	23	5	3	4	1	2	5
situation militaire (hommes)												
- A fait son service	16	14	15	15	7	17	6	4	1	0	0	5
- N'a pas fait son service	12	15	12	16	6	22	4	3	3	1	3	3

**LA PROBABILITÉ D'une guerre mondiale
dans les dix prochaines années
A travers les enquêtes de la sofres**

	NOTE MOYENNE
TOTAL %	33,9
SEXE	
- Homme	30,9
- Femme	36,7
AGE	
- 18 à 24 ans	37,4
- 25 à 34 ans	36,3
- 35 à 49 ans	34,1
- 50 à 64 ans	32,1
- 65 ans et plus	30,9
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE	
- Commerçant, artisan, industriel	34,2
- Cadre, profession intellectuelle	30,9
- Profession intermédiaire, employé	36,2
dont: - Profession intermédiaire	34,4
- Employé	38,7
- Ouvrier	36,6
- Inactif, retraité	31,5
PRÉFÉRENCE PARTISANE	
- Gauche	31,4
dont: - Parti communiste	32,8
- Parti socialiste	31,4
- Écologistes	35,4
- Droite	34,8
dont : - U.D.F., D.L.	32,6
- R.P.R.	33,7
- R.P.F.	36,3
- Sans préférence partisane	35,9
NIVEAU DE DIPLÔMES	
- Sans diplôme	37,0
- Certificat d'études	33,6
- BEPC, CAP, BEP	35,9
- Baccalauréat	34,5
- Enseignement supérieur	30,7
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION	
- Moins de 2 000 habitants	34,2
- 2 000 à 20 000 habitants	33,2
- 20 000 à 100 000 habitants	33,9
- Plus de 100 000 habitants	33,0
- Agglomération parisienne	35,5
SITUATION MILITAIRE (HOMMES)	

- A fait son service	29,3
- N'a pas fait son service	34,1

Question : Parmi ces différentes menaces qui peuvent peser sur la France, quelles sont les trois ou quatre qui vous préoccupent le plus à l'heure actuelle ?

		<i>Rang</i>
- La montée des extrémismes religieux dans les pays islamiques	64	1
- Les actes terroristes en France	41	2
- La prolifération nucléaire (le nombre de plus en plus grand de pays qui détiennent l'arme nucléaire)	40	3
- La situation en Russie	35	4
- Les risques de conflit en Europe	25	5
- La très forte instabilité de l'Afrique	19	6
- La situation dans les pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie)	18	7
- La sécurité des approvisionnements de la France en pétrole et matières premières	14	8
- Sans opinion	4	
	% (1)	

(1) quatre réponses.

Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner

Question : Parmi ces différentes menaces qui peuvent peser sur la France, quelles sont les trois ou quatre qui vous préoccupent le plus à l'heure actuelle ?

	La montée des extrémismes religieux dans les pays islamiques	Les actes terroristes en France	La prolifération nucléaire	La situation en Russie	Les risques de conflit en Europe
TOTAL % (1)	64	41	40	35	25
SEXE					
- Homme	67	33	40	43	22
- Femme	61	49	40	28	28
AGE					
- 18 à 24 ans	48	45	43	29	32
- 25 à 34 ans	61	49	36	31	28
- 35 à 49 ans	63	35	41	45	26
- 50 à 64 ans	70	42	43	34	27
- 65 ans et plus	71	40	38	30	16
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE					
- Commerçant, artisan, industriel	68	42	47	26	20
- Cadre, profession intellectuelle	73	27	41	49	20
- Profession intermédiaire, employé	61	43	46	35	32
dont: - Profession intermédiaire	67	40	45	43	28
- Employé	53	47	47	25	36
- Ouvrier	52	48	35	33	31
- Inactif, retraité	70	42	41	34	20
PRÉFÉRENCE PARTISANE					
- Gauche	66	36	44	41	28
dont: - Parti communiste	76	29	40	35	40
- Parti socialiste	65	38	45	40	27
- Écologistes	62	44	54	43	24

- Droite	71	45	33	33	22
dont : - U.D.F., D.L.	77	49	31	31	19
- R.P.R.	69	48	29	34	25
- R.P.F.	71	31	44	40	15
- Sans préférence partisane	52	43	39	26	26
NIVEAU DE DIPLOMES					
- Sans diplôme	48	59	32	22	29
- Certificat d'études	69	47	38	32	23
- BEPC, CAP, BEP	56	43	42	31	31
- Baccalauréat	72	42	41	31	26
- Enseignement supérieur	74	30	43	48	19
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION					
- Moins de 2 000 habitants	55	42	36	34	22
- 2 000 à 20 000 habitants	66	36	42	36	27
- 20 000 à 100 000 habitants	60	48	40	38	28
- Plus de 100 000 habitants	69	40	43	37	24
- Agglomération parisienne	73	42	43	30	30
SITUATION MILITAIRE (HOMMES)					
- A fait son service	68	32	38	43	22
- N'a pas fait son service	63	32	48	48	26

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner quatre réponses.

Question : Parmi ces différentes menaces qui peuvent peser sur la France, quelles sont les trois ou quatre qui vous préoccupent le plus à l'heure actuelle ?

<i>(Suite du tableau)</i>	La très forte instabilité de l'Afrique	La situation dans les pays du Maghreb	La sécurité des approvisionnements de la France	Sans opinion
TOTAL % (1)	19	18	14	4
SEXE				
- Homme	22	19	15	3
- Femme	16	17	13	5
AGE				
- 18 à 24 ans	12	18	19	7
- 25 à 34 ans	19	19	15	3
- 35 à 49 ans	16	20	14	3
- 50 à 64 ans	23	15	11	3
- 65 ans et plus	24	18	14	6
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE				
- Commerçant, artisan, industriel	14	14	11	6
- Cadre, profession intellectuelle	23	18	11	4
- Profession intermédiaire, employé	18	20	13	2
dont: - Profession intermédiaire	19	20	11	1
- Employé	17	20	16	3
- Ouvrier	13	22	18	4
- Inactif, retraité	25	15	14	5
PRÉFÉRENCE PARTISANE				
- Gauche	19	18	14	3
dont: - Parti communiste	23	23	19	2
- Parti socialiste	18	17	14	4
- Écologistes	16	17	13	1
- Droite	23	20	14	2
dont : - U.D.F., D.L.	22	24	19	3
- R.P.R.	22	19	14	2
- R.P.F.	27	18	6	2
- Sans préférence partisane	16	15	17	8
NIVEAU DE DIPLÔMES				
- Sans diplôme	10	13	22	7
- Certificat d'études	20	20	13	5
- BEPC, CAP, BEP	17	16	16	3
- Baccalauréat	16	20	6	4
- Enseignement supérieur	26	21	14	2
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION				
- Moins de 2 000 habitants	17	13	15	4
- 2 000 à 20 000 habitants	20	15	18	4
- 20 000 à 100 000 habitants	17	17	11	8
- Plus de 100 000 habitants	19	23	18	3
- Agglomération parisienne	26	21	6	2
SITUATION MILITAIRE (HOMMES)				

- A fait son service	24	18	15	2
- N'a pas fait son service	21	20	14	4

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner quatre réponses.

Question : Pensez-vous que l'évolution de la situation internationale justifie une réduction progressive de nos dépenses militaires ou rend nécessaire un effort supplémentaire de la France en matière de dépenses militaires ?

- Elle justifie une réduction progressive de nos dépenses militaires	51
- Elle rend nécessaire un effort supplémentaire de la France en matière de dépenses militaires	23
- Sans opinion	26
	100 %

Question : Pensez-vous que l'évolution de la situation internationale justifie une réduction progressive de nos dépenses militaires ou rend nécessaire un effort supplémentaire de la France en matière de dépenses militaires ?

	Elle justifie une réduction progressive de nos dépenses militaires	Elle rend nécessaire un effort supplémentaire de la France en matière de dépenses militaires	Sans opinion
TOTAL 100 %	51	23	26
SEXE			
- Homme	52	26	22
- Femme	50	21	29
AGE			
- 18 à 24 ans	48	22	30
- 25 à 34 ans	49	25	26
- 35 à 49 ans	60	15	25
- 50 à 64 ans	49	25	26
- 65 ans et plus	44	31	25
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE			
- Commerçant, artisan, industriel	51	29	20
- Cadre, profession intellectuelle	55	10	35
- Profession intermédiaire, employé	55	24	21
dont: - Profession intermédiaire	56	21	23
- Employé	53	29	18
- Ouvrier	47	22	31
- Inactif, retraité	48	28	24
PRÉFÉRENCE PARTISANE			
- Gauche	60	19	21
dont: - Parti communiste	67	17	16
- Parti socialiste	59	19	22
- Écologistes	60	19	21

- Droite	45	31	24
dont : - U.D.F., D.L.	48	31	21
- R.P.R.	49	26	25
- R.P.F.	28	45	27
- Sans préférence partisane	42	20	38
NIVEAU DE DIPLÔMES			
- Sans diplôme	28	36	36
- Certificat d'études	52	26	22
- BEPC, CAP, BEP	50	25	25
- Baccalauréat	49	23	28
- Enseignement supérieur	59	17	24
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION			
- Moins de 2 000 habitants	49	23	28
- 2 000 à 20 000 habitants	51	30	19
- 20 000 à 100 000 habitants	50	20	30
- Plus de 100 000 habitants	54	23	23
- Agglomération parisienne	50	19	31
SITUATION MILITAIRE (HOMMES)			
- A fait son service	52	26	22
- N'a pas fait son service	54	22	24

Question : Pensez-vous que l'évolution de la situation internationale justifie l'abandon de notre force de dissuasion nucléaire ou rend nécessaire le maintien de notre effort de dissuasion nucléaire ?

- nucléaire	Elle justifie l'abandon de notre force	22
- dissuasion nucléaire	Elle rend nécessaire le maintien de	58
- Sans	opinion	20
		100 %

Question : Pensez-vous que l'évolution de la situation internationale justifie l'abandon de notre force de dissuasion nucléaire ou rend nécessaire le maintien de notre effort de dissuasion nucléaire ?

	Elle justifie l'abandon de notre force de dissuasion nucléaire	Elle rend nécessaire le maintien de notre effort de dissuasion nucléaire	Sans opinion
TOTAL 100 %	22	58	20
SEXE			
- Homme	22	65	13
- Femme	21	52	27
AGE			
- 18 à 24 ans	30	47	23
- 25 à 34 ans	20	56	24
- 35 à 49 ans	29	55	16
- 50 à 64 ans	16	67	17
- 65 ans et plus	16	61	23
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE			
- Commerçant, artisan, industriel	16	67	17
- Cadre, profession intellectuelle	31	51	18
- Profession intermédiaire, employé	26	56	18
dont: - Profession intermédiaire	26	58	16
- Employé	26	53	21
- Ouvrier	24	53	23
- Inactif, retraité	15	64	21
PRÉFÉRENCE PARTISANE			
- Gauche	27	58	15
dont: - Parti communiste	27	60	13
- Parti socialiste	26	58	16
- Écologistes	26	59	15

- Droite	18	66	16
dont : - U.D.F., D.L.	15	71	14
- R.P.R.	22	58	20
- R.P.F.	5	84	11
- Sans préférence partisane	17	46	37
NIVEAU DE DIPLÔMES			
- Sans diplôme	15	53	32
- Certificat d'études	22	55	23
- BEPC, CAP, BEP	23	57	20
- Baccalauréat	25	58	17
- Enseignement supérieur	21	64	15
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION			
- Moins de 2 000 habitants	27	51	22
- 2 000 à 20 000 habitants	21	59	20
- 20 000 à 100 000 habitants	19	62	19
- Plus de 100 000 habitants	22	60	18
- Agglomération parisienne	15	64	21
SITUATION MILITAIRE (HOMMES)			
- A fait son service	22	67	11
- N'a pas fait son service	19	62	19

Question : Que pensez-vous de l'engagement militaire de la France dans des opérations extérieures, par exemple en Bosnie ou au Kosovo ?

- Approuve tout à fait	23	
		74
- Approuve plutôt	51	
- Désapprouve plutôt	11	
		17
- Désapprouve tout à fait	6	
- Sans opinion		9
		100 %

Question : Que pensez-vous de l'engagement militaire de la France dans des opérations extérieures, par exemple en Bosnie ou au Kosovo ?

	Approuve tout à fait	Approuve plutôt	Total approuve	Désapprouve plutôt	Désapprouve tout à fait	Total désapprouve	Sans opinion
TOTAL 100 %	23	51	74	11	6	17	9
SEXE							
- Homme	25	51	75	12	8	20	5
- Femme	21	52	72	11	4	15	13
AGE							
- 18 à 24 ans	28	50	78	11	2	13	9
- 25 à 34 ans	23	49	72	9	5	14	14
- 35 à 49 ans	23	53	76	12	5	17	7
- 50 à 64 ans	22	52	74	13	7	20	6
- 65 ans et plus	19	50	69	11	10	21	10
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE							
- Commerçant, artisan, industriel	25	52	77	14	2	16	7
- Cadre, profession intellectuelle	22	58	81	10	1	11	8
- Profession intermédiaire, employé	22	54	76	10	4	14	10
dont: - Profession intermédiaire	19	60	79	8	2	10	11
- Employé	25	47	72	14	5	19	9
- Ouvrier	25	44	69	13	8	20	11
- Inactif, retraité	22	49	71	11	9	20	9
PRÉFÉRENCE PARTISANE							
- Gauche	26	50	76	12	7	19	5
dont: - Parti communiste	11	31	42	32	20	52	6
- Parti socialiste	28	52	80	10	4	14	6
- Écologistes	22	58	80	12	3	15	6
- Droite	23	51	74	11	7	18	8

dont : - U.D.F., D.L.	24	59	82	7	4	11	7
- R.P.R.	25	53	77	9	5	15	8
- R.P.F.	20	47	66	18	7	25	8
- Sans préférence partisane	17	50	67	11	4	15	18
NIVEAU DE DIPLÔMES							
- Sans diplôme	17	46	63	11	7	19	18
- Certificat d'études	21	54	74	12	9	21	5
- BEPC, CAP, BEP	23	49	71	12	6	17	11
- Baccalauréat	19	56	76	8	7	15	10
- Enseignement supérieur	26	52	78	12	4	16	6
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION							
- Moins de 2 000 habitants	17	55	73	11	6	17	11
- 2 000 à 20 000 habitants	27	55	82	10	4	13	4
- 20 000 à 100 000 habitants	26	47	73	8	6	14	13
- Plus de 100 000 habitants	22	52	74	13	7	20	6
- Agglomération parisienne	25	40	65	13	8	21	14
SITUATION MILITAIRE (HOMMES)							
- A fait son service	23	52	74	12	8	20	6
- N'a pas fait son service	27	50	77	10	8	18	5

Question : Pour assurer la sécurité de la France, laquelle de ces formules vous semble la meilleure ?

- Participer à une alliance militaire entre les pays d'Europe et les États-Unis, indépendante de la Russie	19
- Participer à une alliance militaire entre les pays d'Europe, mais indépendante des États-Unis et de la Russie	27
- Participer à une alliance militaire entre les pays d'Europe, y compris la Russie, mais indépendante des États-Unis	4
- Participer à une alliance militaire entre les pays d'Europe avec les États-Unis et la Russie	32
- Sans opinion	18
	100 %

Question : Pour assurer la sécurité de la France, laquelle de ces formules vous semble la meilleure ?

	Alliance militaire entre les pays d'Europe et les États-Unis, indépendante de la Russie	Alliance militaire entre les pays d'Europe, mais indépendante des États-Unis et de la Russie	Alliance militaire entre les pays d'Europe, y compris la Russie, mais indépendante des États-Unis	Alliance militaire entre les pays d'Europe avec les États-Unis et la Russie	Sans opinion
TOTAL 100 %	19	27	4	32	18
SEXE					
- Homme	20	34	5	30	11
- Femme	19	20	3	34	24
AGE					
- 18 à 24 ans	17	27	6	33	17
- 25 à 34 ans	17	25	4	36	18
- 35 à 49 ans	19	29	3	34	15
- 50 à 64 ans	13	30	6	33	18
- 65 ans et plus	28	21	4	26	21
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE					
- Commerçant, artisan, industriel	21	29	1	36	13
- Cadre, profession intellectuelle	9	43	2	32	14
- Profession intermédiaire, employé	18	27	6	35	14
dont: - Profession intermédiaire	18	28	7	35	12
- Employé	19	25	4	35	17
- Ouvrier	22	19	3	32	24
- Inactif, retraité	21	25	5	30	19
PRÉFÉRENCE PARTISANE					
- Gauche	17	32	5	34	12
dont: - Parti communiste	7	29	12	36	16
- Parti socialiste	19	32	4	33	12
- Écologistes	14	28	2	43	13

- Droite	25	22	5	33	15
dont : - U.D.F., D.L.	25	25	3	35	12
- R.P.R.	25	24	3	33	15
- R.P.F.	27	16	5	34	18
- Sans préférence partisane	16	23	4	24	33
NIVEAU DE DIPLÔMES					
- Sans diplôme	12	20	0	24	44
- Certificat d'études	30	16	5	28	21
- BEPC, CAP, BEP	22	26	4	32	16
- Baccalauréat	21	23	5	32	19
- Enseignement supérieur	12	37	5	37	9
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION					
- Moins de 2 000 habitants	19	21	3	36	21
- 2 000 à 20 000 habitants	18	25	6	35	16
- 20 000 à 100 000 habitants	26	29	3	23	19
- Plus de 100 000 habitants	19	32	4	32	13
- Agglomération parisienne	14	26	8	32	20
SITUATION MILITAIRE (HOMMES)					
- A fait son service	19	34	6	31	10
- N'a pas fait son service	21	34	1	30	14

Question : Pour chacun des cas suivants, estimez-vous qu'il justifie ou non d'envoyer des soldats français se battre à l'étranger ?

		Oui	Non	Sans opinion
- Porter assistance à une population en détresse	100 %	90	4	6
- Une agression contre un pays de l'Union européenne ou de l'Alliance atlantique (OTAN)	100 %	76	14	10
- Garantir la paix après la fin d'un conflit	100 %	75	16	9
- Une agression contre un pays avec lequel la France a signé des accords d'assistance (par exemple en Afrique)	100 %	72	17	11
- Contribuer à ramener la paix lors d'un conflit entre deux pays	100 %	60	27	13

- Une agression contre un pays qui n'a pas de traité d'alliance ou d'accord d'assistance avec la France	100 %	22	62	16
---	-------	----	----	----

Question : Pour chacun des cas suivants, estimez-vous qu'il justifie ou non d'envoyer des soldats français se battre à l'étranger ?

- Porter assistance une population en détresse -

	Oui	Non	Sans opinion
TOTAL 100 %	90	4	6
SEXE			
- Homme	90	5	5
- Femme	89	4	7
AGE			
- 18 à 24 ans	91	5	4
- 25 à 34 ans	89	4	7
- 35 à 49 ans	91	4	5
- 50 à 64 ans	89	7	4
- 65 ans et plus	88	3	9
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE			
- Commerçant, artisan, industriel	90	6	4
- Cadre, profession intellectuelle	93	2	5
- Profession intermédiaire, employé	90	4	6
dont: - Profession intermédiaire	92	3	5
- Employé	88	5	7
- Ouvrier	88	6	6
- Inactif, retraité	89	4	7
PRÉFÉRENCE PARTISANE			
- Gauche	93	4	3
dont: - Parti communiste	86	9	5
- Parti socialiste	95	2	3
- Écologistes	96	1	3
- Droite	86	5	9

dont : - U.D.F., D.L.	85	5	10
- R.P.R.	88	3	9
- R.P.F.	90	4	6
- Sans préférence partisane	86	6	8
NIVEAU DE DIPLÔMES			
- Sans diplôme	79	4	17
- Certificat d'études	90	4	6
- BEPC, CAP, BEP	90	5	5
- Baccalauréat	89	5	6
- Enseignement supérieur	91	4	5
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION			
- Moins de 2 000 habitants	90	4	6
- 2 000 à 20 000 habitants	96	2	2
- 20 000 à 100 000 habitants	89	5	6
- Plus de 100 000 habitants	86	7	7
- Agglomération parisienne	88	3	9
SITUATION MILITAIRE (HOMMES)			
- A fait son service	89	5	6
- N'a pas fait son service	93	2	5

Question : Pour chacun des cas suivants, estimez-vous qu'il justifie ou non d'envoyer des soldats français se battre à l'étranger ?

**- Une agression contre un pays de l'Union européenne
ou de l'Alliance atlantique (OTAN) -**

	Oui	Non	Sans opinion
TOTAL 100 %	76	14	10
SEXE			
- Homme	81	12	7
- Femme	71	15	14
AGE			
- 18 à 24 ans	89	4	7
- 25 à 34 ans	73	16	11
- 35 à 49 ans	76	14	10
- 50 à 64 ans	75	14	11
- 65 ans et plus	71	17	12
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE			
- Commerçant, artisan, industriel	84	11	5
- Cadre, profession intellectuelle	81	7	12
- Profession intermédiaire, employé	78	13	9
dont: - Profession intermédiaire	80	13	7
- Employé	76	12	12
- Ouvrier	69	20	11
- Inactif, retraité	74	14	12
PRÉFÉRENCE PARTISANE			
- Gauche	75	15	10
dont: - Parti communiste	52	28	20
- Parti socialiste	79	13	8
- Écologistes	83	7	10

- Droite	81	11	8
dont : - U.D.F., D.L.	84	7	9
- R.P.R.	80	13	7
- R.P.F.	82	6	12
- Sans préférence partisane	66	18	16
NIVEAU DE DIPLÔMES			
- Sans diplôme	65	20	15
- Certificat d'études	70	18	12
- BEPC, CAP, BEP	71	17	12
- Baccalauréat	81	12	7
- Enseignement supérieur	85	6	9
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION			
- Moins de 2 000 habitants	72	14	14
- 2 000 à 20 000 habitants	82	13	5
- 20 000 à 100 000 habitants	77	17	6
- Plus de 100 000 habitants	76	16	8
- Agglomération parisienne	73	6	21
SITUATION MILITAIRE (HOMMES)			
- A fait son service	81	11	8
- N'a pas fait son service	79	14	7

Question : Pour chacun des cas suivants, estimez-vous qu'il justifie ou non d'envoyer des soldats français se battre à l'étranger ?

- Garantir la paix après la fin d'un conflit -

	Oui	Non	Sans opinion
TOTAL 100 %	75	16	9
SEXE			
- Homme	80	15	5
- Femme	71	18	11
AGE			
- 18 à 24 ans	71	22	7
- 25 à 34 ans	69	22	9
- 35 à 49 ans	81	13	6
- 50 à 64 ans	77	14	9
- 65 ans et plus	75	15	10
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE			
- Commerçant, artisan, industriel	73	20	7
- Cadre, profession intellectuelle	78	14	8
- Profession intermédiaire, employé	77	16	7
dont: - Profession intermédiaire	77	15	8
- Employé	77	18	5
- Ouvrier	72	19	9
- Inactif, retraité	75	15	10
PRÉFÉRENCE PARTISANE			
- Gauche	81	14	5
dont: - Parti communiste	65	27	8
- Parti socialiste	84	11	5
- Écologistes	77	16	7
- Droite	75	16	9

dont : - U.D.F., D.L.	74	15	11
- R.P.R.	78	14	8
- R.P.F.	75	18	7
- Sans préférence partisane	66	19	15
NIVEAU DE DIPLÔMES			
- Sans diplôme	65	18	17
- Certificat d'études	81	11	8
- BEPC, CAP, BEP	76	18	6
- Baccalauréat	72	18	10
- Enseignement supérieur	76	16	8
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION			
- Moins de 2 000 habitants	76	15	9
- 2 000 à 20 000 habitants	82	14	4
- 20 000 à 100 000 habitants	76	17	7
- Plus de 100 000 habitants	73	20	7
- Agglomération parisienne	70	15	15
SITUATION MILITAIRE (HOMMES)			
- A fait son service	82	13	5
- N'a pas fait son service	76	15	9

Question : Pour chacun des cas suivants, estimez-vous qu'il justifie ou non d'envoyer des soldats français se battre à l'étranger ?

- Une agression contre un pays avec lequel la France a signé des accords d'assistance (par exemple en Afrique) -

	Oui	Non	Sans opinion
TOTAL 100 %	72	17	11
SEXE			
- Homme	72	19	9
- Femme	73	14	13
AGE			
- 18 à 24 ans	83	9	8
- 25 à 34 ans	75	14	11
- 35 à 49 ans	71	16	13
- 50 à 64 ans	70	20	10
- 65 ans et plus	68	20	12
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE			
- Commerçant, artisan, industriel	78	17	5
- Cadre, profession intellectuelle	69	15	16
- Profession intermédiaire, employé	75	13	12
dont: - Profession intermédiaire	74	15	11
- Employé	76	11	13
- Ouvrier	71	19	10
- Inactif, retraité	70	18	12
PRÉFÉRENCE PARTISANE			
- Gauche	72	18	10
dont: - Parti communiste	53	33	14
- Parti socialiste	75	15	10
- Écologistes	80	9	11
- Droite	74	17	9

dont : - U.D.F., D.L.	72	15	13
- R.P.R.	77	14	9
- R.P.F.	76	17	7
- Sans préférence partisane	67	17	16
NIVEAU DE DIPLÔMES			
- Sans diplôme	64	17	19
- Certificat d'études	69	18	13
- BEPC, CAP, BEP	72	18	10
- Baccalauréat	75	17	8
- Enseignement supérieur	76	13	11
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION			
- Moins de 2 000 habitants	74	15	11
- 2 000 à 20 000 habitants	75	17	8
- 20 000 à 100 000 habitants	76	15	9
- Plus de 100 000 habitants	72	19	9
- Agglomération parisienne	62	15	23
SITUATION MILITAIRE (HOMMES)			
- A fait son service	70	20	10
- N'a pas fait son service	75	14	11

Question : Pour chacun des cas suivants, estimez-vous qu'il justifie ou non d'envoyer des soldats français se battre à l'étranger ?

- Contribuer à ramener la paix lors d'un conflit entre deux pays -

	Oui	Non	Sans opinion
TOTAL 100 %	60	27	13
SEXE			
- Homme	61	28	11
- Femme	59	25	16
AGE			
- 18 à 24 ans	67	22	11
- 25 à 34 ans	58	30	12
- 35 à 49 ans	65	24	11
- 50 à 64 ans	60	27	13
- 65 ans et plus	52	29	19
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE			
- Commerçant, artisan, industriel	69	24	7
- Cadre, profession intellectuelle	62	23	15
- Profession intermédiaire, employé	60	27	13
dont: - Profession intermédiaire	61	26	13
- Employé	59	27	14
- Ouvrier	62	28	10
- Inactif, retraité	57	26	17
PRÉFÉRENCE PARTISANE			
- Gauche	65	25	10
dont: - Parti communiste	49	34	17
- Parti socialiste	67	24	9
- Écologistes	60	28	12
- Droite	58	29	13

dont : - U.D.F., D.L.	57	26	17
- R.P.R.	64	25	11
- R.P.F.	45	39	16
- Sans préférence partisane	56	25	19
NIVEAU DE DIPLÔMES			
- Sans diplôme	50	33	17
- Certificat d'études	61	24	15
- BEPC, CAP, BEP	63	27	10
- Baccalauréat	63	22	15
- Enseignement supérieur	58	28	14
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION			
- Moins de 2 000 habitants	59	30	11
- 2 000 à 20 000 habitants	68	24	8
- 20 000 à 100 000 habitants	61	28	11
- Plus de 100 000 habitants	58	30	12
- Agglomération parisienne	56	17	27
SITUATION MILITAIRE (HOMMES)			
- A fait son service	61	28	11
- N'a pas fait son service	59	31	10

Question : Pour chacun des cas suivants, estimez-vous qu'il justifie ou non d'envoyer des soldats français se battre à l'étranger ?

**- Une agression contre un pays qui n'a pas de traité d'alliance
ou d'accord d'assistance avec la France -**

	Oui	Non	Sans opinion
TOTAL 100 %	22	62	16
SEXE			
- Homme	22	64	14
- Femme	23	59	18
AGE			
- 18 à 24 ans	39	51	10
- 25 à 34 ans	32	53	15
- 35 à 49 ans	24	61	15
- 50 à 64 ans	12	66	22
- 65 ans et plus	13	72	15
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE			
- Commerçant, artisan, industriel	29	60	11
- Cadre, profession intellectuelle	29	50	21
- Profession intermédiaire, employé	24	60	16
dont: - Profession intermédiaire	24	60	16
- Employé	23	60	17
- Ouvrier	26	62	12
- Inactif, retraité	15	68	17
PRÉFÉRENCE PARTISANE			
- Gauche	26	61	13
dont: - Parti communiste	18	68	14
- Parti socialiste	26	61	13
- Écologistes	27	53	20

- Droite	19	65	16
dont : - U.D.F., D.L.	22	62	16
- R.P.R.	22	63	15
- R.P.F.	7	73	20
- Sans préférence partisane	19	62	19
NIVEAU DE DIPLÔMES			
- Sans diplôme	14	66	20
- Certificat d'études	19	66	15
- BEPC, CAP, BEP	22	63	15
- Baccalauréat	24	62	14
- Enseignement supérieur	27	56	17
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION			
- Moins de 2 000 habitants	23	62	15
- 2 000 à 20 000 habitants	25	62	13
- 20 000 à 100 000 habitants	20	62	18
- Plus de 100 000 habitants	20	69	11
- Agglomération parisienne	23	47	30
SITUATION MILITAIRE (HOMMES)			
- A fait son service	21	65	14
- N'a pas fait son service	23	62	15

Question : Que pensez-vous de l'achat de matériels militaires aux États-Unis pour équiper l'armée française ?

- J'y suis opposé dans tous les cas	38
- J'y suis favorable si le matériel est moins coûteux	25
- J'y suis favorable si le matériel est plus performant	20
- Sans	opinion 17
	100 %

Question : Que pensez-vous de l'achat de matériels militaires aux États-Unis pour équiper l'armée française ?

	J'y suis opposé dans tous les cas	J'y suis favorable si le matériel est aussi performant et moins coûteux	J'y suis favorable si le matériel est plus performant	Sans opinion
TOTAL 100 %	38	25	20	17
SEXE				
- Homme	46	27	19	8
- Femme	31	24	21	24
AGE				
- 18 à 24 ans	27	34	26	13
- 25 à 34 ans	31	32	19	18
- 35 à 49 ans	39	23	23	15
- 50 à 64 ans	48	18	18	16
- 65 ans et plus	41	23	17	19
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE				
- Commerçant, artisan, industriel	27	29	32	12
- Cadre, profession intellectuelle	39	24	21	16
- Profession intermédiaire, employé	37	27	21	15
dont: - Profession intermédiaire	34	28	22	16
- Employé	41	26	19	14
- Ouvrier	36	26	21	17
- Inactif, retraité	43	22	17	18
PRÉFÉRENCE PARTISANE				
- Gauche	45	25	17	13
dont: - Parti communiste	59	13	14	14
- Parti socialiste	43	27	17	13
- Écologistes	40	26	17	17
- Droite	31	31	23	15

dont : - U.D.F., D.L.	25	32	32	11
- R.P.R.	30	32	21	17
- R.P.F.	35	29	22	14
- Sans préférence partisane	37	16	23	24
NIVEAU DE DIPLÔMES				
- Sans diplôme	29	22	23	26
- Certificat d'études	47	17	17	19
- BEPC, CAP, BEP	40	28	19	13
- Baccalauréat	33	23	23	21
- Enseignement supérieur	36	28	21	15
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION				
- Moins de 2 000 habitants	35	23	22	20
- 2 000 à 20 000 habitants	42	20	25	13
- 20 000 à 100 000 habitants	41	27	16	16
- Plus de 100 000 habitants	35	34	18	13
- Agglomération parisienne	44	17	19	20
SITUATION MILITAIRE (HOMMES)				
- A fait son service	48	24	20	8
- N'a pas fait son service	42	26	21	11

II. — la défense européenne commune

Question : Souhaitez-vous que dans un avenir proche :

- européenne décidée par les quinze Etats membres	Il y ait une défense européenne com 59
- Que chaque Etat conserve sa propre politique de défense	29
- Sans	opinion 12
	100 %

Question : Souhaitez-vous que dans un avenir proche :

	Il y ait une défense européenne commune de l'Union européenne décidée par les quinze Etats membres	Que chaque Etat conserve sa propre politique de défense	Sans opinion
TOTAL 100 %	59	29	12
SEXE			
- Homme	66	26	8
- Femme	53	32	15
AGE			
- 18 à 24 ans	66	23	11
- 25 à 34 ans	58	33	9
- 35 à 49 ans	60	31	9
- 50 à 64 ans	58	26	16
- 65 ans et plus	57	30	13
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE			
- Commerçant, artisan, industriel	64	29	7
- Cadre, profession intellectuelle	71	19	10
- Profession intermédiaire, employé	58	31	11
dont: - Profession intermédiaire	61	28	11
- Employé	54	34	12
- Ouvrier	50	37	13
- Inactif, retraité	61	26	13
PRÉFÉRENCE PARTISANE			
- Gauche	63	28	9
dont: - Parti communiste	43	45	12
- Parti socialiste	67	26	7
- Écologistes	74	17	9

- Droite	58	31	11
dont : - U.D.F., D.L.	66	22	12
- R.P.R.	58	31	11
- R.P.F.	50	39	11
- Sans préférence partisane	49	33	18
NIVEAU DE DIPLÔMES			
- Sans diplôme	42	36	22
- Certificat d'études	49	35	16
- BEPC, CAP, BEP	53	36	11
- Baccalauréat	68	23	9
- Enseignement supérieur	75	18	7
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION			
- Moins de 2 000 habitants	57	30	13
- 2 000 à 20 000 habitants	60	30	10
- 20 000 à 100 000 habitants	56	32	12
- Plus de 100 000 habitants	63	28	9
- Agglomération parisienne	60	26	14
SITUATION MILITAIRE (HOMMES)			
- A fait son service	66	27	7
- N'a pas fait son service	63	27	10

Question : Souhaitez-vous dans un avenir proche :

- par les quinze Etats membres	Une politique commune en matière d'	52
- d'armement	Que chaque Etat conserve ses équipes	34
- Sans	opinion	14
		100 %

Question : Souhaitez-vous dans un avenir proche :

	Une politique commune en matière d'armement décidée par les quinze États membres	Que chaque Etat conserve ses équipements en matière d'armement	Sans opinion
TOTAL 100 %	52	34	14
SEXE			
- Homme	58	35	7
- Femme	47	34	19
AGE			
- 18 à 24 ans	54	32	14
- 25 à 34 ans	49	39	12
- 35 à 49 ans	54	36	10
- 50 à 64 ans	52	33	15
- 65 ans et plus	52	31	17
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE			
- Commerçant, artisan, industriel	57	32	11
- Cadre, profession intellectuelle	67	23	10
- Profession intermédiaire, employé	48	38	14
dont: - Profession intermédiaire	47	37	16
- Employé	50	38	12
- Ouvrier	45	41	14
- Inactif, retraité	55	31	14
PRÉFÉRENCE PARTISANE			
- Gauche	56	34	10
dont: - Parti communiste	38	54	8
- Parti socialiste	59	31	10
- Écologistes	63	24	13

- Droite	53	36	11
dont : - U.D.F., D.L.	69	23	8
- R.P.R.	53	34	13
- R.P.F.	37	52	11
- Sans préférence partisane	41	37	22
NIVEAU DE DIPLÔMES			
- Sans diplôme	35	37	28
- Certificat d'études	46	37	17
- BEPC, CAP, BEP	46	41	13
- Baccalauréat	65	25	10
- Enseignement supérieur	64	27	9
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION			
- Moins de 2 000 habitants	49	34	17
- 2 000 à 20 000 habitants	55	34	11
- 20 000 à 100 000 habitants	53	35	12
- Plus de 100 000 habitants	53	38	9
- Agglomération parisienne	55	27	18
SITUATION MILITAIRE (HOMMES)			
- A fait son service	61	34	5
- N'a pas fait son service	51	39	10

Question : Quel serait le principal avantage selon vous d'une politique d'armement commune avec les autres pays de l'Union européenne ?

		<i>Rang</i>
- capables de faire contrepoids aux autres grandes puissances	La mise en commun de techniques sophist	36 1
- dans l'Union européenne	La mise en œuvre d'un projet en commun	25 2
- militaires dans chaque pays	La baisse du budget consacré aux équipem	24 3
- Sans	opinion	15
	100 %	

Question : Quel serait le principal avantage selon vous d'une politique d'armement commune avec les autres pays de l'Union européenne ?

	La mise en commun de techniques sophistiquées	La mise en œuvre d'un projet en commun concret dans l'Union européenne	La baisse du budget consacré aux équipements militaires dans chaque pays	Sans opinion
TOTAL 100 %	36	25	24	15
SEXE				
- Homme	38	24	29	9
- Femme	33	26	21	20
AGE				
- 18 à 24 ans	44	27	20	9
- 25 à 34 ans	31	27	28	14
- 35 à 49 ans	33	27	29	11
- 50 à 64 ans	41	24	21	14
- 65 ans et plus	34	20	22	24
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE				
- Commerçant, artisan, industriel	42	16	25	17
- Cadre, profession intellectuelle	40	29	25	6
- Profession intermédiaire, employé	34	26	28	12
dont: - Profession intermédiaire	35	25	30	10
- Employé	32	28	26	14
- Ouvrier	28	28	26	18
- Inactif, retraité	38	23	21	18
PRÉFÉRENCE PARTISANE				
- Gauche	30	33	27	10
dont: - Parti communiste	23	30	35	12
- Parti socialiste	31	34	26	9
- Écologistes	49	26	19	6
- Droite	45	21	21	13

dont : - U.D.F., D.L.	41	26	23	10
- R.P.R.	44	21	19	16
- R.P.F.	51	17	20	12
- Sans préférence partisane	26	19	28	27
NIVEAU DE DIPLÔMES				
- Sans diplôme	32	15	22	31
- Certificat d'études	32	20	23	25
- BEPC, CAP, BEP	31	28	26	15
- Baccalauréat	41	23	30	6
- Enseignement supérieur	42	28	23	7
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION				
- Moins de 2 000 habitants	33	23	27	17
- 2 000 à 20 000 habitants	37	30	16	17
- 20 000 à 100 000 habitants	31	22	33	14
- Plus de 100 000 habitants	36	26	26	12
- Agglomération parisienne	42	25	20	13
SITUATION MILITAIRE (HOMMES)				
- A fait son service	38	24	30	8
- N'a pas fait son service	35	26	28	11
SOUHAI EN MATIÈRE D'ARMEMENT				
- Politique commune	42	29	25	4
- Indépendance	32	25	27	16

Question : S'il y a dans l'avenir une politique de défense commune de l'Union européenne, qui doit prendre la décision d'engager les forces armées ?

- Gouvernement	Le Conseil européen composé des chefs de gouvernement	47
-	La Commission européenne	9
-	Le Parlement européen	13
- nationaux	Une Assemblée composée de délégués nationaux	11
-	Sans opinion	20
		100 %

Question : S'il y a dans l'avenir une politique de défense commune de l'Union européenne, qui doit prendre la décision d'engager les forces armées ?

	Le Conseil européen composé des chefs d'Etat et de Gouvernement	La Commission européenne	Le Parlement européen	Une Assemblée composée de délégations des Parlements nationaux	Sans opinion
TOTAL 100 %	47	9	13	11	20
SEXE					
- Homme	52	10	14	11	13
- Femme	43	8	12	11	26
AGE					
- 18 à 24 ans	51	12	11	8	18
- 25 à 34 ans	47	7	10	17	19
- 35 à 49 ans	44	11	16	11	18
- 50 à 64 ans	49	6	16	11	18
- 65 ans et plus	47	7	10	9	27
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE					
- Commerçant, artisan, industriel	48	9	17	7	19
- Cadre, profession intellectuelle	54	8	12	10	16
- Profession intermédiaire, employé	45	9	14	15	17
dont: - Profession intermédiaire	49	5	14	12	20
- Employé	40	13	14	19	14
- Ouvrier	45	10	14	10	21
- Inactif, retraité	47	7	13	10	23
PRÉFÉRENCE PARTISANE					
- Gauche	46	10	15	14	15
dont: - Parti communiste	23	8	28	31	10
- Parti socialiste	50	10	13	11	16
- Écologistes	45	14	15	9	17

- Droite	55	7	11	11	16
dont : - U.D.F., D.L.	59	9	13	9	10
- R.P.R.	58	8	9	7	18
- R.P.F.	51	2	12	23	12
- Sans préférence partisane	36	7	12	9	36
NIVEAU DE DIPLOMES					
- Sans diplôme	32	9	13	11	35
- Certificat d'études	40	9	14	9	28
- BEPC, CAP, BEP	45	11	13	13	18
- Baccalauréat	52	5	15	7	21
- Enseignement supérieur	55	7	13	12	13
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION					
- Moins de 2 000 habitants	50	8	10	10	22
- 2 000 à 20 000 habitants	43	9	14	16	18
- 20 000 à 100 000 habitants	47	6	13	9	25
- Plus de 100 000 habitants	49	12	16	8	15
- Agglomération parisienne	40	5	13	18	24
SITUATION MILITAIRE (HOMMES)					
- A fait son service	52	9	15	10	14
- N'a pas fait son service	48	11	11	15	15

III. — le rôle du parlement en matière de défense

Question : A vos yeux, qui est le chef des Armées en France ?

		<i>Rang</i>
- Le Président de la République	70	1
- Le Premier ministre	3	4
- Le Ministre de la Défense	12	2
- Le chef d'État-major des Armées	8	3
- Sans opinion	7	
	100 %	

Question : A vos yeux, qui est le chef des Armées en France ?

	Le Président de la République	Le Premier ministre	Le Ministre de la Défense	Le chef d'état-major des Armées	Sans opinion
TOTAL 100 %	70	3	12	8	7
SEXE					
- Homme	80	2	10	6	2
- Femme	61	3	14	11	11
AGE					
- 18 à 24 ans	59	4	13	15	9
- 25 à 34 ans	65	5	8	15	7
- 35 à 49 ans	72	3	13	6	6
- 50 à 64 ans	75	2	12	4	7
- 65 ans et plus	72	2	13	5	8
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE					
- Commerçant, artisan, industriel	70	0	14	6	10
- Cadre, profession intellectuelle	72	5	9	8	6
- Profession intermédiaire, employé	71	3	13	6	7
dont: - Profession intermédiaire	77	2	12	3	6
- Employé	62	4	15	11	8
- Ouvrier	62	3	10	16	9
- Inactif, retraité	73	3	13	5	6
PRÉFÉRENCE PARTISANE					
- Gauche	74	3	13	7	3
dont: - Parti communiste	71	2	16	11	0
- Parti socialiste	74	3	13	7	3
- Écologistes	72	6	7	7	8
- Droite	73	2	11	7	7

dont : - U.D.F., D.L.	77	3	7	6	7
- R.P.R.	68	3	14	6	9
- R.P.F.	80	0	11	7	2
- Sans préférence partisane	58	2	13	13	14
NIVEAU DE DIPLÔMES					
- Sans diplôme	56	5	16	13	10
- Certificat d'études	67	1	17	6	9
- BEPC, CAP, BEP	67	3	13	9	8
- Baccalauréat	72	3	12	6	7
- Enseignement supérieur	78	4	7	7	4
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION					
- Moins de 2 000 habitants	68	2	13	7	10
- 2 000 à 20 000 habitants	70	2	10	11	7
- 20 000 à 100 000 habitants	70	4	7	9	10
- Plus de 100 000 habitants	71	3	13	9	4
- Agglomération parisienne	72	4	14	6	4
SITUATION MILITAIRE (HOMMES)					
- A fait son service	83	2	9	4	2
- N'a pas fait son service	75	5	13	5	2

Question : D'après ce que vous savez, qui décide du montant du budget militaire ?

		<i>Rang</i>
-	Le Président de la République	17 3
-	Le Premier ministre	19 2
-	Le Ministre de la Défense	16 4
-	L'Assemblée nationale	32 1
-	Sans opinion	16
		10 0 %

Question : D'après ce que vous savez, qui décide du montant du budget militaire ?

	Le Président de la République	Le Premier ministre	Le Ministre de la Défense	L'Assemblée nationale	Sans opinion
TOTAL 100 %	17	19	16	32	16
SEXE					
- Homme	13	23	13	41	10
- Femme	20	15	20	24	21
AGE					
- 18 à 24 ans	18	11	18	30	23
- 25 à 34 ans	22	19	16	26	17
- 35 à 49 ans	15	21	17	35	12
- 50 à 64 ans	13	22	12	37	16
- 65 ans et plus	17	17	19	31	16
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE					
- Commerçant, artisan, industriel	18	19	11	41	11
- Cadre, profession intellectuelle	8	27	12	41	12
- Profession intermédiaire, employé	19	22	15	26	18
dont: - Profession intermédiaire	18	22	13	30	17
- Employé	20	22	19	21	18
- Ouvrier	21	14	22	29	14
- Inactif, retraité	15	19	16	34	16
PRÉFÉRENCE PARTISANE					
- Gauche	17	21	18	33	11
dont: - Parti communiste	22	17	16	41	4
- Parti socialiste	15	21	20	32	12
- Écologistes	18	22	15	31	14

- Droite	14	19	17	34	16
dont : - U.D.F., D.L.	14	24	18	32	12
- R.P.R.	12	17	19	33	19
- R.P.F.	16	25	9	42	8
- Sans préférence partisane	21	13	13	29	24
NIVEAU DE DIPLÔMES					
- Sans diplôme	23	18	13	22	24
- Certificat d'études	20	14	23	25	18
- BEPC, CAP, BEP	17	18	19	31	15
- Baccalauréat	14	18	15	35	18
- Enseignement supérieur	12	24	11	41	12
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION					
- Moins de 2 000 habitants	18	15	15	29	23
- 2 000 à 20 000 habitants	16	12	27	34	11
- 20 000 à 100 000 habitants	19	18	18	25	20
- Plus de 100 000 habitants	16	20	16	38	10
- Agglomération parisienne	16	32	8	31	13
SITUATION MILITAIRE (HOMMES)					
- A fait son service	12	24	14	42	8
- N'a pas fait son service	15	26	8	38	13

Question : En cas d'agression contre le territoire national ou contre les intérêts vitaux de la France, comment devrait être pris, selon vous, l'engagement des forces armées ?

- Par une décision du Président de la République	42
- Par un vote du Parlement	48
- Sans	opinion 10
	100 %

Question : En cas d'agression contre le territoire national ou contre les intérêts vitaux de la France, comment devrait être pris, selon vous, l'engagement des forces armées ?

	Par une décision du Président de la République	Par un vote du Parlement	Sans opinion
TOTAL 100 %	42	48	10
SEXE			
- Homme	49	46	5
- Femme	36	49	15
AGE			
- 18 à 24 ans	42	48	10
- 25 à 34 ans	40	47	13
- 35 à 49 ans	45	48	7
- 50 à 64 ans	36	55	9
- 65 ans et plus	46	39	15
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE			
- Commerçant, artisan, industriel	50	39	11
- Cadre, profession intellectuelle	30	60	10
- Profession intermédiaire, employé	40	51	9
dont: - Profession intermédiaire	39	53	8
- Employé	41	48	11
- Ouvrier	46	45	9
- Inactif, retraité	43	44	13
PRÉFÉRENCE PARTISANE			
- Gauche	31	61	8
dont: - Parti communiste	24	71	5
- Parti socialiste	33	59	8
- Écologistes	38	57	5
- Droite	56	34	10

dont : - U.D.F., D.L.	56	39	5
- R.P.R.	57	29	14
- R.P.F.	52	43	5
- Sans préférence partisane	43	40	17
NIVEAU DE DIPLÔMES			
- Sans diplôme	44	37	19
- Certificat d'études	49	36	15
- BEPC, CAP, BEP	41	48	11
- Baccalauréat	45	47	8
- Enseignement supérieur	39	56	5
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION			
- Moins de 2 000 habitants	41	43	16
- 2 000 à 20 000 habitants	46	47	7
- 20 000 à 100 000 habitants	40	51	9
- Plus de 100 000 habitants	45	50	5
- Agglomération parisienne	38	47	15
SITUATION MILITAIRE (HOMMES)			
- A fait son service	51	45	4
- N'a pas fait son service	47	46	7

Question : En matière de défense, estimez-vous que l'Assemblée nationale joue un rôle très important, plutôt important, peu important ou pas important du tout ?

-	Très	important	
			42
-	Plutôt	important	
-	Peu	important	
			37
-	Pas important	du tout	
-	Sans	opinion	21
			100 %

Question : En matière de défense, estimez-vous que l'Assemblée nationale joue un rôle très important, plutôt important, peu important ou pas important du tout ?

	Très important	Plutôt important	Total important	Peu important	Pas important du tout	Total pas important	Sans opinion
TOTAL 100 %	8	34	42	30	7	37	21
SEXE							
- Homme	10	35	45	34	8	42	13
- Femme	5	34	40	27	6	33	27
AGE							
- 18 à 24 ans	8	32	40	28	7	35	25
- 25 à 34 ans	5	29	34	39	6	44	22
- 35 à 49 ans	8	35	43	32	8	40	17
- 50 à 64 ans	6	37	43	35	6	41	16
- 65 ans et plus	12	39	51	18	7	24	25
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE							
- Commerçant, artisan, industriel	8	35	44	31	9	40	16
- Cadre, profession intellectuelle	7	31	38	35	8	42	20
- Profession intermédiaire, employé	5	34	40	33	7	40	21
dont: - Profession intermédiaire	4	38	41	33	9	42	17
- Employé	8	29	37	32	4	36	27
- Ouvrier	8	32	40	32	8	39	20
- Inactif, retraité	9	38	47	25	6	31	21
PRÉFÉRENCE PARTISANE							
- Gauche	10	36	46	34	6	40	13
dont: - Parti communiste	12	30	42	43	11	54	4
- Parti socialiste	9	40	49	32	5	37	14
- Écologistes	6	38	44	37	6	43	13

- Droite	8	35	43	29	8	37	21
dont : - U.D.F., D.L.	11	36	47	29	6	35	17
- R.P.R.	5	33	39	29	6	35	26
- R.P.F.	7	38	45	28	18	46	9
- Sans préférence partisane	5	30	35	24	7	31	35
NIVEAU DE DIPLÔMES							
- Sans diplôme	15	28	42	17	4	21	37
- Certificat d'études	10	36	46	27	3	31	23
- BEPC, CAP, BEP	7	37	45	29	8	37	18
- Baccalauréat	3	36	39	36	6	42	19
- Enseignement supérieur	6	32	38	35	9	45	17
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION							
- Moins de 2 000 habitants	8	39	47	25	7	32	21
- 2 000 à 20 000 habitants	3	39	42	35	9	44	14
- 20 000 à 100 000 habitants	7	30	36	33	4	36	27
- Plus de 100 000 habitants	10	32	41	34	8	41	17
- Agglomération parisienne	9	31	41	28	6	33	26
SITUATION MILITAIRE (HOMMES)							
- A fait son service	9	36	45	36	7	43	13
- N'a pas fait son service	15	34	48	28	10	38	14

Question : - D'une manière générale, en cas d'engagement des troupes françaises à l'extérieur du territoire national, comment le Parlement devrait-il être consulté ?

- Plus précisément, pour engager des troupes françaises à l'extérieur du territoire national **dans le cadre d'une mission humanitaire ou d'une opération de maintien de la paix**, comment le Parlement devrait-il être consulté sur les actions à mener ?

	Consulter le Parlement pour engager des troupes françaises à l'extérieur du territoire	Consulter le Parlement pour engager des troupes françaises dans le cadre d'une mission humanitaire ou d'une opération de maintien de la paix
- Il faut que le Parlement soit informé	27	27
- nature de l'engagement	Il faut que le Parlement émette un avis sur la 22	26
- d'engager les troupes	Il faut que le Parlement vote l'autorisation 35	26
- Parlement	Il n'est pas nécessaire de consulter le 4	8
- Sans	opinion 12	13
	100 %	100 %

Question : D'une manière générale, en cas d'engagement des troupes françaises à l'extérieur du territoire national, comment le Parlement devrait-il être consulté ?

	Il faut que le Parlement soit informé	Il faut que le Parlement émette un avis sur la nature de l'engagement	Il faut que le Parlement vote l'autorisation d'engager les troupes	Il n'est pas nécessaire de consulter le Parlement	Sans opinion
TOTAL 100 %	27	22	35	4	12
SEXE					
- Homme	31	23	38	3	5
- Femme	23	22	32	4	19
AGE					
- 18 à 24 ans	21	27	35	5	12
- 25 à 34 ans	24	23	33	5	15
- 35 à 49 ans	29	25	33	3	10
- 50 à 64 ans	23	20	42	4	11
- 65 ans et plus	34	18	31	4	13
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE					
- Commerçant, artisan, industriel	14	33	37	4	12
- Cadre, profession intellectuelle	24	20	46	2	8
- Profession intermédiaire, employé	24	24	34	5	13
dont: - Profession intermédiaire	24	25	38	4	9
- Employé	25	23	29	5	18
- Ouvrier	30	20	33	5	12
- Inactif, retraité	30	22	32	3	13
PRÉFÉRENCE PARTISANE					
- Gauche	28	22	41	2	7
dont: - Parti communiste	17	18	57	0	8
- Parti socialiste	29	23	37	3	8
- Écologistes	21	31	37	4	7

- Droite	29	26	27	5	13
dont : - U.D.F., D.L.	32	25	29	5	9
- R.P.R.	29	28	23	4	16
- R.P.F.	25	24	36	8	7
- Sans préférence partisane	25	16	34	4	21
NIVEAU DE DIPLÔMES					
- Sans diplôme	23	14	34	3	26
- Certificat d'études	35	21	22	5	17
- BEPC, CAP, BEP	28	21	35	4	12
- Baccalauréat	28	25	35	4	8
- Enseignement supérieur	22	27	42	3	6
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION					
- Moins de 2 000 habitants	30	18	34	3	15
- 2 000 à 20 000 habitants	30	24	34	2	10
- 20 000 à 100 000 habitants	26	20	35	6	13
- Plus de 100 000 habitants	25	27	35	5	8
- Agglomération parisienne	23	25	36	2	14
SITUATION MILITAIRE (HOMMES)					
- A fait son service	33	21	39	3	4
- N'a pas fait son service	25	28	36	4	7

Question : Plus précisément, pour engager des troupes françaises à l'extérieur du territoire national **dans le cadre d'une mission humanitaire ou d'une opération de maintien de la paix**, comment le Parlement devrait-il être consulté sur les actions à mener ?

	Il faut que le Parlement soit informé	Il faut que le Parlement émette un avis sur la nature de l'engagement	Il faut que le Parlement vote l'autorisation d'engager les troupes	Il n'est pas nécessaire de consulter le Parlement	Sans opinion
TOTAL 100 %	27	26	26	8	13
SEXE					
- Homme	31	27	30	6	6
- Femme	23	27	22	9	19
AGE					
- 18 à 24 ans	23	27	30	6	14
- 25 à 34 ans	23	27	24	9	17
- 35 à 49 ans	31	27	25	6	11
- 50 à 64 ans	24	28	28	9	11
- 65 ans et plus	30	23	25	8	14
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE					
- Commerçant, artisan, industriel	14	33	28	9	16
- Cadre, profession intellectuelle	34	29	26	4	7
- Profession intermédiaire, employé	24	27	29	7	13
dont: - Profession intermédiaire	23	31	29	7	10
- Employé	25	23	29	7	16
- Ouvrier	32	23	22	8	15
- Inactif, retraité	26	25	26	9	14
PRÉFÉRENCE PARTISANE					
- Gauche	26	25	32	9	8
dont: - Parti communiste	24	19	44	8	5

- Parti socialiste	28	26	28	9	9
- Écologistes	28	29	28	8	7
- Droite	29	30	20	8	13
dont : - U.D.F., D.L.	32	29	23	4	12
- R.P.R.	27	30	16	11	16
- R.P.F.	27	37	22	11	3
- Sans préférence partisane	25	22	25	4	24
NIVEAU DE DIPLÔMES					
- Sans diplôme	26	11	27	6	30
- Certificat d'études	29	26	19	9	17
- BEPC, CAP, BEP	31	23	24	7	15
- Baccalauréat	24	27	34	9	6
- Enseignement supérieur	22	35	29	8	6
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION					
- Moins de 2 000 habitants	29	23	25	6	17
- 2 000 à 20 000 habitants	25	28	27	8	12
- 20 000 à 100 000 habitants	29	16	29	12	14
- Plus de 100 000 habitants	27	32	26	8	7
- Agglomération parisienne	23	29	23	9	16
SITUATION MILITAIRE (HOMMES)					
- A fait son service	33	25	32	5	5
- N'a pas fait son service	29	28	28	8	7

Question : - Actuellement, savez-vous si le Parlement est consulté ou non
pour engager des troupes françaises à l'extérieur du territoire national ?

- Plus précisément, pensez-vous que le Parlement a été
consulté sur l'engagement militaire de la France au Kosovo ?

	L'engagement des troupes françaises à l'extérieur du territoire national	L'engagement militaire de la France au Kosovo
- Oui, le Parlement est / a été consulté	29	35
- Non, le Parlement n'est pas / n'a pas été consulté	20	20
- Ne sait pas	51	45
	100 %	100 %

Question : Actuellement, savez-vous si le Parlement est consulté ou non pour engager des troupes françaises à l'extérieur du territoire national ?

	Oui, le Parlement est consulté	Non, le Parlement n'est pas consulté	Ne sait pas
TOTAL 100 %	29	20	51
SEXE			
- Homme	35	25	40
- Femme	23	16	61
AGE			
- 18 à 24 ans	21	15	64
- 25 à 34 ans	22	16	62
- 35 à 49 ans	30	24	46
- 50 à 64 ans	35	25	40
- 65 ans et plus	32	17	51
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE			
- Commerçant, artisan, industriel	25	30	45
- Cadre, profession intellectuelle	23	30	47
- Profession intermédiaire, employé	28	20	52
dont: - Profession intermédiaire	26	20	54
- Employé	31	20	49
- Ouvrier	30	15	55
- Inactif, retraité	31	19	50
PRÉFÉRENCE PARTISANE			
- Gauche	33	22	45
dont: - Parti communiste	24	34	42
- Parti socialiste	34	19	47
- Écologistes	24	20	56
- Droite	31	21	48
dont : - U.D.F., D.L.	25	27	48

- R.P.R.	33	16	51
- R.P.F.	32	27	41
- Sans préférence partisane	21	16	63
NIVEAU DE DIPLÔMES			
- Sans diplôme	35	14	51
- Certificat d'études	30	15	55
- BEPC, CAP, BEP	32	19	49
- Baccalauréat	28	20	52
- Enseignement supérieur	22	28	50
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION			
- Moins de 2 000 habitants	28	17	55
- 2 000 à 20 000 habitants	40	19	41
- 20 000 à 100 000 habitants	17	15	68
- Plus de 100 000 habitants	30	25	45
- Agglomération parisienne	25	24	51
SITUATION MILITAIRE (HOMMES)			
- A fait son service	38	25	37
- N'a pas fait son service	26	29	45

Question : Plus précisément, pensez-vous que le Parlement a été consulté sur l'engagement militaire de la France au Kosovo ?

	Oui, le Parlement a été consulté	Non, le Parlement n'a pas été consulté	Ne sait pas
TOTAL 100%	35	20	45
SEXE			
- Homme	40	24	36
- Femme	31	16	53
AGE			
- 18 à 24 ans	37	13	50
- 25 à 34 ans	29	18	53
- 35 à 49 ans	40	19	41
- 50 à 64 ans	36	26	38
- 65 ans et plus	34	20	46
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE			
- Commerçant, artisan, industriel	36	29	35
- Cadre, profession intellectuelle	28	29	43
- Profession intermédiaire, employé	37	16	47
dont: - Profession intermédiaire	32	16	52
- Employé	44	16	40
- Ouvrier	40	15	45
- Inactif, retraité	34	21	45
PRÉFÉRENCE PARTISANE			
- Gauche	39	22	39
dont: - Parti communiste	34	38	28
- Parti socialiste	40	18	42
- Écologistes	32	18	50
- Droite	37	22	41

dont : - U.D.F., D.L.	31	28	41
- R.P.R.	40	18	42
- R.P.F.	34	24	42
- Sans préférence partisane	28	15	57
NIVEAU DE DIPLÔMES			
- Sans diplôme	44	13	43
- Certificat d'études	32	19	49
- BEPC, CAP, BEP	39	17	44
- Baccalauréat	35	17	48
- Enseignement supérieur	31	27	42
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION			
- Moins de 2 000 habitants	36	17	47
- 2 000 à 20 000 habitants	43	19	38
- 20 000 à 100 000 habitants	22	10	68
- Plus de 100 000 habitants	38	25	37
- Agglomération parisienne	32	25	43
SITUATION MILITAIRE (HOMMES)			
- A fait son service	43	24	33
- N'a pas fait son service	34	27	39

Question : Avez-vous entendu parler du rapport de l'Assemblée nationale sur le Rwanda ?

-	Oui, j'en ai déjà entendu parler	19
-	Non, je n'en ai pas entendu parler	76
-	Sans réponse	5
		100 %

Question : Avez-vous entendu parler du rapport de l'Assemblée nationale sur le Rwanda ?

	Oui, j'en ai déjà entendu parler	Non, je n'en ai pas entendu parler	Sans réponse
TOTAL 100 %	19	76	5
SEXE			
- Homme	23	74	3
- Femme	15	78	7
AGE			
- 18 à 24 ans	13	84	3
- 25 à 34 ans	19	76	5
- 35 à 49 ans	21	76	3
- 50 à 64 ans	23	70	7
- 65 ans et plus	17	79	4
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE			
- Commerçant, artisan, industriel	14	83	3
- Cadre, profession intellectuelle	27	70	3
- Profession intermédiaire, employé	23	73	4
dont: - Profession intermédiaire	24	73	3
- Employé	23	71	6
- Ouvrier	14	79	7
- Inactif, retraité	19	76	5
PRÉFÉRENCE PARTISANE			
- Gauche	23	75	2
dont: - Parti communiste	28	72	0
- Parti socialiste	21	76	3
- Écologistes	22	71	7
- Droite	17	80	3

dont : - U.D.F., D.L.	28	70	2
- R.P.R.	11	86	3
- R.P.F.	18	79	3
- Sans préférence partisane	15	76	9
NIVEAU DE DIPLÔMES			
- Sans diplôme	7	86	7
- Certificat d'études	15	77	8
- BEPC, CAP, BEP	20	76	4
- Baccalauréat	18	79	3
- Enseignement supérieur	26	72	2
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION			
- Moins de 2 000 habitants	16	80	4
- 2 000 à 20 000 habitants	23	74	3
- 20 000 à 100 000 habitants	16	74	10
- Plus de 100 000 habitants	21	75	4
- Agglomération parisienne	20	77	3
SITUATION MILITAIRE (HOMMES)			
- A fait son service	25	72	3
- N'a pas fait son service	20	78	2

examen en commission

La Commission a entendu au cours de sa séance du 9 février 2000 M. Philippe Méchet, Directeur adjoint de la SOFRES qui lui a présenté une étude d'opinion réalisée par cette société sur « les Français, la Défense nationale et le rôle du Parlement ».

Le Président Paul Quilès a tout d'abord rappelé que le bureau de la Commission de la Défense avait, sur sa proposition, décidé le 30 novembre 1999 de confier à un organisme indépendant aux compétences reconnues une étude sur l'attitude de l'opinion publique à l'égard des problèmes actuels de la défense afin de disposer d'une analyse de la perception qu'ont aujourd'hui les Français des transformations profondes des conditions de leur sécurité.

Il a relevé que la tâche des armées n'était plus de se préparer à faire face à une menace directe sans préavis à proximité des frontières, mais de contribuer à la gestion des crises qui mettent en cause la stabilité des zones environnant l'Union européenne ou qui nécessitent l'intervention de la Communauté internationale dans d'autres régions du monde. Il a également souligné que ces nouveaux scénarios de conflit imposaient une évolution de la défense de la France, qui ne se limitait pas à la professionnalisation et à l'acquisition d'équipements plus adaptés à la projection des forces, mais qui devait aussi tenir compte de deux éléments majeurs : la dimension multinationale des interventions de gestion militaire des crises et la question de la légitimité de ces interventions qui rendait nécessaire une plus grande implication du Parlement dans les processus de décision.

C'étaient ces préoccupations qui avaient amené le bureau de la Commission à demander à la SOFRES de dresser un tableau de l'état de l'opinion publique, à l'égard du contexte stratégique, des partenariats ou alliances susceptibles de garantir le mieux notre sécurité et du rôle du Parlement dans le contrôle et le suivi des opérations extérieures.

Présentant les résultats de l'enquête réalisée par la SOFRES, **M. Philippe Méchet** a tout d'abord précisé qu'elle avait été effectuée du 27 au 30 décembre 1999 auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes représentatif de la population âgée de 18 ans et plus, les personnes ayant été interrogées en face-à-face à leur domicile.

Evoquant le premier thème de l'enquête, relatif à l'analyse de la situation internationale par les Français, il a indiqué que plus d'un tiers des personnes interrogées n'excluait pas la probabilité d'une guerre mondiale au cours des dix prochaines années et que cette proportion, qui avait fortement augmenté, au printemps 1999, lors du conflit du Kosovo, était revenue au niveau moyen auquel elle se situait depuis le début des années 90. Il a noté que l'inquiétude ainsi manifestée par les Français était actuellement plus forte qu'au moment où la politique de détente du Président Gorbatchev faisait espérer un apaisement des tensions internationales et qu'elle avait augmenté à la suite de la chute du mur de Berlin lorsqu'il était apparu que la disparition de la menace soviétique avait rendu moins contrôlables les risques de conflit. Il a également précisé que l'inquiétude quant à l'éventualité d'une guerre mondiale était beaucoup plus forte chez les jeunes de 18 à 24 ans, qui n'avaient pas connu la période de la menace soviétique, que chez les personnes de plus de 65 ans.

S'agissant des menaces contre la France, la montée des extrémismes religieux dans les pays islamiques (64 %), les actes terroristes en France (41 %), la prolifération des armes nucléaires (40 %) et le risque de chaos en Russie (35 %) constituent les sources majeures d'inquiétude des Français. La montée des extrémismes religieux est perçue de façon

comparable quelle que soit la préférence partisane alors que la menace terroriste inquiète davantage les Français proches de la droite et la menace de la prolifération nucléaire davantage les Français proches de la gauche.

Abordant le deuxième thème de l'enquête, relatif à l'effort de défense, M. Philippe Méchet a indiqué que la moitié des personnes interrogées souhaitait que la part du budget de l'Etat consacrée aux dépenses militaires reste comparable à son niveau actuel, qu'un tiers exprimait le vœu qu'elle diminue et que 8 % seulement estimaient son augmentation nécessaire. Il existe une grande constance de l'opinion publique sur ce thème depuis près de 17 ans, la proportion des Français souhaitant que le budget militaire reste à peu près le même apparaissant stable. Des variations limitées au cours de la période montrent toutefois que les Français font dépendre de manière logique l'effort souhaité en faveur de la défense de leur perception du degré de la menace. Il a précisé que les diplômés de l'enseignement supérieur étaient nettement plus favorables à une diminution des dépenses militaires, que les partisans de cette diminution étaient plus nombreux parmi les Français se sentant proches de la gauche mais que le pourcentage de ceux qui souhaitaient le maintien dans les proportions actuelles du budget de la défense différait peu à droite et à gauche.

Il a ensuite souligné que le consensus en faveur du maintien de l'effort de dissuasion nucléaire se maintenait puisque le pourcentage de 58 % des personnes interrogées favorables à cet effort se situait dans la continuité des précédentes enquêtes de la SOFRES depuis le début des années 80. Le maintien d'une proportion de Français favorables à l'effort de dissuasion voisine des deux tiers restait une constante majeure de l'opinion en matière de défense. M. Philippe Méchet a cependant relevé que la proportion des partisans de l'abandon du nucléaire était deux fois plus élevée chez les Français de 18 à 24 ans, pourtant sensibles aux risques de guerre, que chez ceux de plus de 50 ans. De même le soutien à l'effort de dissuasion est plus marqué chez les hommes que chez les femmes, plus accentué à droite qu'à gauche et moins fort chez les cadres et les professions intellectuelles, chez les employés et chez les ouvriers que dans les autres catégories sociales. Enfin, il a fait remarquer que l'enquête avait mis en évidence un décalage entre l'opinion des dirigeants communistes et écologistes sur la dissuasion nucléaire et celle de leurs sympathisants dont les choix étaient proches de la moyenne nationale.

Evoquant la participation de la France à des opérations militaires extérieures, troisième thème de l'enquête, M. Philippe Méchet a indiqué que les Français continuaient d'approuver l'engagement militaire de leur pays en Bosnie-Herzégovine ou au Kosovo dans la proportion de 3 sur 4, seuls 17 % des personnes interrogées exprimant leur désaccord. L'approbation des opérations extérieures s'élève avec le niveau d'études et la seule exception au consensus entre la droite et la gauche sur ce thème concerne l'électorat communiste, nettement moins favorable aux opérations extérieures. M. Philippe Méchet a souligné que l'accord des Français avec l'engagement des forces françaises à l'étranger méritait d'autant plus d'être souligné que cet engagement ne répondait pas à une menace dirigée contre le territoire national. Il a vu dans cette attitude un refus du principe de « zéro mort » qui distinguait la France d'autres pays comme les Etats-Unis. La prépondérance des réponses selon lesquelles l'assistance à une population en détresse justifie l'intervention des forces françaises correspond au souvenir récent des événements du Kosovo et à une véritable sensibilité de l'opinion, le taux d'approbation étant quasi-identique pour toutes les catégories qu'il s'agisse de classes d'âge ou de catégories socio-professionnelles. Le rôle actif que les Français souhaitent voir jouer à leur pays pour la préservation de la paix ne varie guère selon la profession du chef de ménage, la préférence partisane ou le niveau de diplômes.

M. Philippe Méchet a fait observer que le volontarisme français en matière d'engagement militaire à l'étranger était d'autant plus remarquable que les questions correspondantes étaient particulièrement nettes, dans la mesure où elles ne portaient pas sur le soutien accordé de manière générale à une intervention mais sur le jugement porté à l'égard d'une décision d'envoi de forces de combat. Il a estimé que les réponses auraient été moins positives si le service national avait été maintenu.

Abordant le quatrième thème de l'enquête relatif à la défense européenne commune, M. Philippe Méchet a souligné que cette option apparaissait aux Français comme le choix le plus cohérent pour assurer la défense de leur pays. 59 % des personnes interrogées souhaitent une défense commune de l'Union européenne, décidée par les Etats membres, contre 29 % qui préfèrent que chaque pays conserve sa propre politique de défense. Cette tendance européenne est moins accentuée lorsqu'il s'agit de la politique d'armement en raison de ses répercussions directes sur l'emploi. La préférence en faveur de la défense européenne est plus marquée chez les jeunes que chez les personnes plus âgées, plus forte chez les Français diplômés et elle échappe à la distinction partisane, si l'on excepte les personnes proches du RPF et du Parti communiste.

M. Philippe Méchet a alors attiré l'attention de la Commission sur le point-clé que constituaient les résultats de l'enquête concernant les alliances. Après avoir précisé que la participation de la France à une alliance militaire entre pays européens et Etats-Unis, indépendamment de la Russie, recueillait 19 % des préférences, il a estimé que le choix de 27 % des personnes interrogées en faveur d'une alliance purement européenne contredisait le jugement de la majorité des responsables politiques et des experts qui estiment que l'Alliance atlantique doit rester la clé de la sécurité européenne. Enfin, il a considéré que la proportion de 32 % de personnes interrogées favorables à une alliance militaire réunissant les pays européens, les Etats-Unis et la Russie correspondait davantage à un souhait de paix globale puisque ce choix n'avait guère de sens stratégique. Le choix européen des Français est d'ailleurs réaliste puisque, en ce qui concerne le processus de décision, ils privilégient le rôle du Conseil européen sur toute autre solution de type fédéral.

M. Philippe Méchet a ensuite présenté les résultats du sondage relatifs à l'opinion des Français sur le rôle du Parlement en matière de défense.

L'information des Français sur ce rôle reste très lacunaire, la moitié des personnes interrogées ayant déclaré ignorer le processus de décision relatif à l'engagement des troupes françaises à l'extérieur du territoire national. De même, près de la moitié des personnes interrogées ont déclaré ne pas savoir si le Parlement a été consulté avant l'intervention militaire au Kosovo. 35 % ont affirmé que cette consultation a eu lieu et 20 % ont indiqué que tel n'a pas été le cas. Ce faible niveau d'information et des connaissances explique que les Français se partagent à peu près à part égale sur la question de savoir si l'Assemblée nationale joue ou non un rôle important en matière de défense.

M. Philippe Méchet a souligné qu'en revanche, l'opinion identifiait sans aucune ambiguïté le rôle du Président de la République, qui est, pour 70 % des personnes interrogées, le chef des Armées, contre 12 % désignant le Ministre de la Défense, 8 % le Chef d'état-major des Armées et seulement 3 % le Premier ministre. Il en a conclu qu'aux yeux des Français la hiérarchie était clairement établie au sein du pouvoir exécutif et que, pour eux, les responsabilités ne se partageaient pas en ce domaine. Pour 32 %, les personnes interrogées estiment néanmoins que c'est l'Assemblée nationale qui décide du budget militaire, 19 %

jugeant que cette décision appartient au Premier ministre, 17 % au Président de la République et 16 % au Ministre de la Défense.

S'agissant de la décision d'engager les forces armées, 48 % des personnes interrogées estiment qu'elle doit relever du Parlement, contre 42 % qui considèrent qu'elle revient au Président de la République. M. Philippe Méchet a observé que ce léger avantage donné au Parlement était d'autant plus notable que les Français identifient sans ambiguïté le Président de la République comme le chef des Armées. Si les femmes sont nettement plus favorables à une prééminence du Parlement (49 % contre 36 %), les hommes sont plus partagés, 49 % d'entre eux se prononçant en faveur du pouvoir de décision du Président de la République contre 46 %. Parmi les tranches d'âge, seuls les plus de 65 ans souhaitent que la décision soit réservée au Président de la République. En termes socio-professionnels, la préférence accordée au Parlement l'emporte, sauf chez les ouvriers (46 % en faveur du Président, 45 % en faveur du Parlement) et chez les commerçants et artisans (50 % pour le Président, 39 % pour le Parlement) avec un fort écart en faveur du Parlement chez les cadres et professions intellectuelles (60 % contre, 30 % pour le Président).

En termes de préférence partisane, la différence se fait selon le partage entre la droite et la gauche. Les Français se sentant proches de la gauche sont très nettement favorables à la prééminence parlementaire (61 % en faveur d'une décision parlementaire avec une pointe à 71 % pour ceux qui se déclarent proches du Parti communiste), les électeurs de droite faisant le choix inverse (56 % sont en faveur d'une décision du Président contre 34 % pour le Parlement). M. Philippe Méchet a estimé qu'il y avait certes des raisons structurelles à cette différence, les électeurs de droite étant traditionnellement plus enclins à privilégier l'exécutif et la gauche étant plus attachée au pouvoir législatif. On peut également considérer que la situation politique actuelle a pesé sur l'expression des préférences. M. Philippe Méchet a d'ailleurs noté que les personnes qui se sentaient proches du RPF étaient beaucoup plus partagées sur ce point que celles qui se déclarent proches des autres composantes de la droite, expliquant leur attitude par un moindre soutien à l'actuel Président de la République.

S'agissant des mécanismes de décision concernant les opérations militaires extérieures, M. Philippe Méchet a exposé que la nécessité d'une intervention parlementaire apparaissait, aux yeux de l'opinion, comme quasi impérative, seuls 4 % des personnes interrogées jugeant que la consultation du Parlement n'était pas nécessaire pour l'engagement des forces et 8 % pour un envoi de troupes dans le cadre d'une mission humanitaire ou de maintien de la paix. La très grande majorité des Français estime que le Parlement doit être informé, émettre un avis et même, majoritairement, autoriser l'engagement des forces françaises à l'extérieur du territoire. En ce domaine, le clivage partisan est moins net puisque 5 % des personnes se réclamant de la droite estiment non nécessaire de consulter le Parlement en cas d'engagement des forces françaises à l'extérieur du territoire national contre 2 % se réclamant de la gauche. La seule différence provient d'une plus forte proportion parmi les sympathisants de gauche des opinions tendant à subordonner l'intervention militaire à un vote d'autorisation du Parlement – 41 % à gauche, 27 % à droite. Il faut enfin noter que, dans tous les cas de figure, le niveau de diplôme joue en faveur d'une intervention parlementaire.

En conclusion de sa présentation, M. Philippe Méchet a estimé que quatre points pouvaient être principalement retenus de l'étude menée par la SOFRES :

- les Français n'excluent pas le risque d'une guerre mondiale ;
- ils souhaitent le maintien du niveau des dépenses militaires ;

— ils sont favorables au renforcement de la coopération européenne en matière de défense ;

— ils estiment que le Parlement doit avoir une place importante dans les processus de décision relatifs à la défense.

Le Président Paul Quilès a souligné l'intérêt des résultats du sondage, quelles que soient les limites inhérentes à cette technique et a jugé que l'étude qui les commentait constituait une contribution utile au débat sur la défense. Il a remarqué qu'il s'agissait d'une démarche nouvelle de la part du Parlement. Il a observé que devant des problèmes complexes, l'attitude de l'opinion pouvait parfois apparaître contradictoire. Ainsi, une majorité des personnes interrogées souhaite que la part du budget de l'Etat consacrée à la défense se maintienne à son niveau actuel mais estime également que l'évolution de la situation internationale justifie une réduction progressive des dépenses militaires.

M. Didier Boulaud a souhaité que soit précisée l'appréciation portée sur le niveau des dépenses militaires par les différentes tendances politiques.

Se déclarant frappé par le bon sens des réponses faites par les Français sur des questions aussi importantes que l'évaluation des risques, la répartition des responsabilités, entre les institutions en matière de défense et le choix des alliances, **M. Pierre Lellouche** a estimé qu'au-delà des alternances politiques et des évolutions stratégiques, un consensus demeurait parmi les Français sur les questions de défense. Il s'est toutefois interrogé sur la difficulté de formuler les questions relatives au budget militaire, faisant observer que les réponses données dans ce domaine ne peuvent qu'être différentes selon la nature des préférences demandées. Les personnes interrogées peuvent ainsi manifester une préférence pour un équipement d'intérêt économique et social plutôt que pour l'achat d'un matériel militaire mais se déclarer par ailleurs soucieuses de la qualité de l'armement des unités exposées sur le terrain. Il a jugé qu'il s'agissait là d'un terrain extrêmement friable, étant donné que les Français connaissent mal le budget de la défense, et en particulier son impact sur la préparation et la capacité opérationnelle des forces françaises en opérations extérieures. Il a conclu à la nécessité pour les parlementaires d'effectuer un travail pédagogique en ce domaine.

Le Président Paul Quilès a estimé qu'un manque de connaissance du travail du Parlement transparaissait dans le fait que seulement un cinquième des personnes interrogées ait déclaré avoir entendu parler du rapport d'information sur les événements du Rwanda malgré le large écho qu'il a reçu dans la presse.

M. Alain Moyne-Bressand s'est demandé si les personnes interrogées étaient conscientes du lien entre le niveau du budget de la défense et la construction de l'Europe de la défense qui peut permettre certaines rationalisations des dépenses militaires. Il a par ailleurs interrogé M. Philippe Méchet sur le degré de précision donné au terme de « Parlement » : la SOFRES opère-t-elle une distinction entre l'Assemblée nationale et le Sénat ? Il a enfin regretté qu'aucune question n'ait porté sur la professionnalisation des armées, estimant qu'il aurait été intéressant de savoir comment les Français évaluaient l'impact sur la défense nationale de la disparition prochaine de la conscription.

M. Philippe Méchet a apporté les éléments de réponse suivants :

— il est logique d'observer des réponses parfois contradictoires sur des problèmes

complexes. Toutefois, l'état de l'opinion concernant le budget militaire est sans ambiguïté, les Français souhaitant majoritairement un maintien des dépenses de défense. Cette réponse est surprenante dans la mesure où, lorsqu'ils sont interrogés sur les différents budgets ministériels, les Français ne privilégient jamais le budget de la défense, par rapport aux budgets sociaux notamment. En outre, cette réponse est intéressante dans la mesure où nos concitoyens ont le sentiment que la dépense de défense est élevée. On peut estimer qu'elle exprime la sensibilité des Français aux risques de conflit ;

— s'agissant du lien entre appréciation du niveau du budget militaire et appartenance politique, le sondage réalisé donne les résultats suivants : parmi les sympathisants du parti communiste, 59 % sont favorables au maintien du budget militaire, 36 % à sa diminution et 2 % à son augmentation ; parmi les sympathisants du parti socialiste, 50 % sont favorables au maintien du budget militaire, 38 % à sa diminution et 7 % à son augmentation ; parmi les sympathisants écologistes, 41 % sont favorables au maintien du budget militaire, 49 % à sa diminution et 6 % à son augmentation ; parmi les sympathisants des partis UDF et DL, 54 % sont favorables au maintien du budget militaire, 29 % à sa diminution et 9 % à son augmentation ; parmi les sympathisants du RPR, 60 % sont favorables au maintien du budget militaire, 25 % à sa diminution et 10 % à son augmentation ; parmi les sympathisants du RPF, 54 % sont favorables au maintien du budget militaire, 20 % à sa diminution et 20 % à son augmentation ; enfin, parmi les personnes sans préférence partisane, 54 % sont favorables au maintien du budget militaire ; 26 % à sa diminution et 5 % à son augmentation ;

— l'estimation par les Français du niveau du budget de la défense est relativement proche de la réalité, en dépit d'une tendance à la sous-évaluation ;

— il est certain qu'un effort pédagogique est nécessaire en matière de défense, comme en témoigne par exemple la faible connaissance, par les personnes interrogées, du rapport de la Mission d'information sur les événements du Rwanda. Il est vrai qu'une personne interrogée sur cinq a déclaré avoir entendu parler de ce rapport mais cette proportion masque des disparités importantes selon le niveau de diplôme, puisque 7 % seulement des personnes sans diplôme connaissent son existence, contre 26 % des titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur ;

— même si, formellement, les questions posées concernent le Parlement dans son ensemble, la perception des Français privilégie le rôle de l'Assemblée nationale ;

— il est vrai que la question de la professionnalisation n'a pas été abordée dans le sondage, mais on peut estimer que l'abandon de la conscription tend, aux yeux des Français, à favoriser l'envoi de troupes françaises à l'étranger ;

— les réponses relatives au niveau du budget militaire et à l'évolution de l'Europe de la défense ne sont pas incompatibles. Les Français comprennent dans l'ensemble qu'une défense commune européenne, sans l'appui des Américains, implique un maintien des dépenses militaires.

M. Aloyse Warhouver s'est interrogé sur l'attitude des militaires, en particulier en ce qui concerne la défense européenne. Constatant la forte préférence de l'opinion pour une implication du Parlement dans les décisions d'engagement des forces, il a estimé que son information tardive lors du conflit du Kosovo n'avait pas été comprise alors que le débat parlementaire tenu à la veille de la guerre du Golfe avait été perçu comme une association de la représentation nationale à la décision.

M. Philippe Méchet a fait observer qu'il était difficile d'effectuer des études sur l'opinion des militaires. Il a par ailleurs souligné qu'il ressortait nettement de l'étude réalisée que l'opinion souhaitait une implication du Parlement dans la décision d'engagement des forces armées.

Le Président Paul Quilès a remarqué que, selon les résultats de l'enquête, en cas de conflit impliquant la France, 31 % des personnes qui se sont prononcées (compte non tenu des « sans opinion ») souhaitent une information *a posteriori* du Parlement, 25 % que son avis soit sollicité au préalable et 40 % qu'il donne l'autorisation d'engagement des forces, 4 % considérant qu'il n'est pas nécessaire qu'il soit consulté. Il a remarqué que chez les cadres, un sur deux estimait que l'autorisation du Parlement était nécessaire.

M. André Vauchez a souhaité connaître l'évolution de l'opinion sur le long terme à l'égard de la construction d'une Europe de la défense. Après avoir relevé que, si l'opinion identifiait bien le Président de la République comme chef des Armées, elle était soucieuse, dans la tradition parlementaire, de voir le Parlement jouer un rôle important en matière de défense, il a également demandé si cette attitude reflétait une tendance de long terme.

M. Roland Garrigues s'est interrogé sur la prise en compte d'éventuelles disparités régionales dans l'enquête de la SOFRES, en particulier en ce qui concerne l'appréciation des menaces.

M. Guy-Michel Chauveau a souhaité connaître la répartition par famille politique des réponses aux questions sur la dissuasion nucléaire. Il s'est demandé si les réponses favorables au maintien de la part des dépenses militaires dans le budget de l'Etat ne constituaient pas une prise de position par défaut, reflétant une inquiétude à l'égard des changements dans un domaine intéressant la sécurité de la Nation.

M. Robert Gaïa s'est interrogé sur l'apparent paradoxe consistant, pour l'opinion publique à reconnaître la prééminence du rôle du Président de la République tout en souhaitant un renforcement de celui du Parlement. Il a également remarqué la maturité de l'opinion publique dont témoigne sa conscience des risques encourus par les forces engagées en opérations extérieures et la faible audience de la théorie du « zéro mort ».

M. Pierre-Claude Lanfranca s'est interrogé sur l'état de l'opinion au sujet de l'arrêt des essais nucléaires.

Après avoir souligné le caractère réconfortant et intéressant des résultats de l'enquête, **M. Charles Miossec** a souhaité savoir si l'on pouvait connaître le degré de satisfaction de l'opinion à l'égard de l'état de préparation et des capacités opérationnelles des armées et le mettre en relation avec le jugement porté sur le niveau de l'effort de défense.

M. Jean Michel a souhaité connaître la répartition par famille politique des souhaits de l'opinion sur les alliances destinées à garantir la sécurité du pays.

M. Philippe Méchet a apporté les éléments de réponse suivants :

— depuis une quinzaine d'années, les personnes interrogées citent régulièrement la défense parmi les domaines devant faire l'objet de transferts de compétences de la nation vers l'Europe, tendance qui s'est renforcée au cours des deux dernières années ;

— l'étude réalisée ne prend pas en compte de manière fine le critère géographique ;

toutefois, au regard de la netteté des majorités qui se dégagent à propos de l'évaluation des menaces, il est peu probable qu'existent des disparités significatives d'une région à l'autre en ce domaine ;

— 60 % des personnes interrogées proches du parti communiste se déclarent favorables au maintien de la dissuasion nucléaire française ; cette proportion atteint 58 % pour les personnes qui se disent sympathisantes du parti socialiste, 59 % pour les personnes proches des écologistes, 71 % pour les personnes interrogées sympathisantes de l'UDF et de DL, 58 % parmi les personnes proches du RPR, 84 % pour celles qui se disent proches du RPF et, enfin, 46 % parmi les personnes qui n'expriment pas de préférence partisane ;

— les réponses apportées sur les responsabilités du Président de la République en matière de défense ne sont pas contradictoires avec celles expriment le souhait d'un accroissement du rôle du Parlement en matière d'opérations extérieures ;

— le sondage annuel réalisé sur les médias montre que c'est sur le conflit du Kosovo que les Français estiment avoir reçu l'information la plus complète. On remarquera à cet égard que l'opinion publique française privilégie les informations touchant le déroulement des opérations, alors que celle des Etats-Unis s'intéresse avant tout au sort des soldats américains engagés dans le conflit ;

— même si le sondage n'a pas posé la question des essais nucléaires, tous ceux qui ont été réalisés jusqu'à présent font apparaître un soutien nettement majoritaire en faveur de leur interruption ;

— l'étude de la SOFRES n'aborde pas la question du jugement porté par l'opinion sur les capacités opérationnelles des armées ; toutefois, les enquêtes régulières du ministère de la défense sur ce sujet font apparaître la très bonne image de l'armée et des militaires dans l'opinion publique ;

— l'analyse, par famille politique, des souhaits de l'opinion sur les alliances militaires les plus propres à assurer la sécurité de la France donne le résultat suivant : parmi les sympathisants communistes, 7 % sont favorables à la participation de la France à une alliance militaire entre les pays d'Europe et les Etats-Unis, indépendante de la Russie, 29 % à la participation à une alliance militaire entre les pays d'Europe, mais indépendante des Etats-Unis et de la Russie, 12 % à la participation à une alliance militaire entre les pays d'Europe, y compris la Russie, mais indépendante des Etats-Unis et 36 % à la participation à une alliance militaire entre les pays d'Europe avec les Etats-Unis et la Russie ; parmi les sympathisants socialistes, ces proportions s'élèvent respectivement à 19 %, 32 %, 4 % et 33 %, pour les sympathisants écologistes, à 14 %, 28 %, 2 % et 43 %, pour les sympathisants de l'UDF et de DL, à 25 %, 25 %, 3 % et 35 %, pour les sympathisants du RPR, à 25 %, 24 %, 3 % et 33 % et pour les sympathisants du RPF, à 27 %, 16 %, 5 % et 34 %.

*

* *

Sur la proposition du Président Paul Quilès, la Commission de la Défense nationale et des Forces armées a autorisé, conformément à l'article 145 du Règlement, la publication sous forme de rapport d'information de l'enquête réalisée à la demande de son bureau par la SOFRES sur « Les Français, la Défense nationale et le rôle du Parlement ».

2185 - Rapport d'information de M. Paul Quilès à la suite d'une étude d'opinion demandée à la SOFRES sur "les Français, la Défense nationale et le rôle du Parlement" (défense)